COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

2021

Plage de Céligny, photo : Sandrine Fleuret

Table des matières

Autorités municipales pour la législature 2020 – 2025 4
Introduction 6
Rapport du Maire 6
Rapport administratif 8
Conseil municipal 8
Séance du 19 janvier 2021 8
Séance du 9 février 2021 9
Séance du 9 mars 2021 9
Séance du 13 avril 2021 9
Séance du 11 mai 2021 10
Séance du 15 juin 2021 10
Séance du 14 septembre 2021 10
Séance du 5 octobre 2021 11
Séance du 9 novembre 2021 12
Séance du 7 décembre 2021 13
Routes, espaces verts, déchets 14
Rapport de Madame Sabine Chassot Leiglon, adjointe 14
Bâtiments en collaboration avec le Maire, école, sport, culture et social. 17
Rapport de Monsieur Henri Louvrier, adjoint 17
Bâtiments 18
Rapport de Monsieur Christian Tripod 18
Président de la Commission des bâtiments 18
Routes, canalisations et plage. 19
Rapport de Monsieur David Schütz, ... 19
Président de la Commission des routes et parkings 19
Social 20
Rapport de Monsieur Jean-Jacques Nussbaumer, ... 20
Président de la Commission sociale 20
Aide en Suisse 23
Culture et loisirs 23

Rapport de Monsieur Nicolas Meda, ... 23
Président de la Commission Culture et loisirs 23
Commission environnement..... 24
Rapport de Madame Mélanie Baudet 24
Présidente de la Commission Environnement..... 24
Encouragement à la culture 26
Aides sportives..... 26
Subvention à la protection de l'environnement 26
Sapeurs-pompiers 26
Rapport du Commandant Florian Baudet 26
Protection civile..... 28
Statistiques diverses selon l'OCSTAT 29
Etat Civil..... 30
Ecole 30
Bibliobus 2021 31
Cartes journalières CFF 31
Déchets 31

Autorités municipales pour la législature 2020 – 2025

Mairie / Exécutif

HORNUNG Vincent
Maire
CHASSOT LEIGLON Sabine
Adjointe
LOUVRIER Henri
Adjoint

Conseil municipal / Législatif

BAUDET Mélanie
BERNEY Yann
DEVENOGES Matthieu (*démission au 17 juin 2021)*
FIILLISTORE Anne-Sophie
KÖSSLER Zélie
MEDA Nicolas *(dès le 18 juin 2021)*
NUSSBAUMER Jean-Jacques
PIPOZ Alain
RÜFENACHT Solveig
SCHÜTZ David
SERMET Catherine, Présidente
ST-MART Céline
TRIPOD Christian
ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie

Commissions du Conseil municipal

Administrative **L'Ensemble du Conseil municipal**

Bâtiments **TRIPOD Christian, Président**
BAUDET Mélanie
FILLISTORF Anne-Sophie
PIPOZ Alain
SCHÜTZ David
ZUPPINGER Stéphanie, vice-présidente

Culture et loisirs	**DEVENOGES Matthieu, Président (jusqu'au 17 juin)** **MEDA Nicolas, Président (dès le 18 juin)** BERNEY Yann KÖSSLER Zélie, vice-présidente PIPOZ Alain RÜFENACHT Solveig SERMET Catherine ST-MART Céline
Environnement	**BAUDET Mélanie, Présidente** FILLISTORF Anne-Sophie KÖSSLER Zélie NUSSBAUMER Jean-Jacques, vice-président SCHÜTZ David ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie
Finances	**RÜFENACHT Solveig, Présidente** DEVENOGES Matthieu, *(jusqu'au 17 juin)* MEDA Nicolas, *(dès le 18 juin)* KÖSSLER Zélie, vice-présidente TRIPOD Christian
ROUTES ET PARKINGS	**SCHÜTZ David, Président** BERNEY Yann, vice-président BAUDET Mélanie NUSSBAUMER Jean-Jacques SERMET Catherine
SOCIALE	**NUSSBAUMER Jean-Jacques, Président** ST-MART Céline, vice-président TRIPOD Christian ZUPPINGER-NOVERRAZ Stéphanie

<u>Personnel communal</u>

Bâtiments	Didier Ranzoni (100%)
Espaces verts	Sébastien Cipolla (100%)
Secrétariat	Esther Boissier, secrétaire générale 90% Pierre-Alain Aubert, secrétaire général dès le 1er novembre, 90 % Heidi Schütz, secrétariat-réception 60%,
Comptabilité	Mandat externe attribué à *Horizon VSc*, Véronique Schmutz

Introduction

Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément à l'article 48 de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier se rapportant à l'année 2021.

Rapport du Maire

Sans surprise, l'évènement marquant de 2021 fut sans doute la pandémie de Covid 19, son cortège de restrictions, de fermeture de commerces et d'établissements publics ainsi que l'introduction du certificat sanitaire. Cette situation « extraordinaire » a fait couler beaucoup d'encre, suscité de nombreux débats et même des conflits dans certaines familles et cercles d'amis.

Du côté de la vie politique communale, toutes les séances de Conseil municipal ont eu lieu dans la salle communale, en respectant la distanciation et les prescriptions sanitaires en vigueur. Un membre du Conseil municipal, en la personne de M. Matthieu Devenoges, a démissionné en cours d'année et a été remplacé par M. Nicolas Meda.

Plusieurs projets ont été initiés ou poursuivis en 2021.

- Il s'agit des discussions en vue de l'achat d'une partie, propriété de l'Etat de Genève, de la parcelle de la place du village, ceci afin d'avoir un pouvoir décisionnel sur toute la place.
- L'installation de food-trucks sur la place. Ce service n'a pas fait l'unanimité mais rendu des services appréciables pendant la période de fermeture des restaurants. La Mairie a aussi souhaité, autant que possible, soutenir une famille dans son projet professionnel.
- D'autres négociations ont été menées dans le but d'acquérir la parcelle voisine du terrain multisports.
- Une réflexion sur les véhicules et infrastructures de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Céligny ainsi qu'au sujet des diverses conventions régissant les interventions sur le territoire communal du SDIS de Nyon.
- La vision stratégique 2030 du développement durable est une priorité de l'Exécutif. Ainsi Céligny a participé avec quatre autres communes au développement du photovoltaïque sur les toits de notre commune. Malheureusement, de nombreux projets de maisons de privés, convaincus lors des différentes séances d'information à ce sujet, ont été bloqués par un département de l'Etat qui s'occupe de la protection patrimoniale.
- Pour ce qui est des bâtiments communaux, nous sommes des précurseurs, en tant que commune, par la réalisation d'un plan

d'investissement sur plusieurs années pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur nos immeubles.

- Un schéma directeur communal, outil qui sera très utile à l'Exécutif pour la planification des projets, est en cours de réalisation par un Urbaniste mandaté par l'Exécutif, il sera disponible prochainement.
- Des contacts ont été noués avec les jeunes de la commune pour connaître leurs besoins, leur envie de se réunir et de s'impliquer dans des projets.
- A l'initiative de deux jeunes ingénieurs, avec le soutien de la Commune, une serre automatisée destinée à proposer des légumes frais et de saison aux Célignotes qui se seront préalablement inscrits sur le site de « Local Garden », a été installée derrière le local du feu.
- Un groupe de travail a été constitué en 2016, suite à l'impulsion d'une députée du Grand-Conseil, chargé d'examiner l'opportunité d'un transfert de la gestion des ports aux communes. En effet, depuis 2004 la capitainerie cantonale gère les vingt-deux ports genevois, répartis sur onze communes, contrairement aux communes vaudoises, valaisannes et françaises qui gèrent elles-mêmes leurs infrastructures portuaires. Ce groupe de travail a pour mission de trouver une solution équitable pour les communes et le canton. Les communes pourraient ainsi offrir un service de proximité aux usagers du lac tandis que le Canton conserverait la compétence des grands ouvrages destinés à la CGN et des ouvrages de protection tels qu'enrochements, digues et jetées. Plusieurs communes attendent un éclaircissement sur l'aspect financier de ce projet avant de se prononcer sur ce transfert de charge.

Je suis également le président de l'ORPC Valavran (Organisation régionale de Protection Civile Valavran) qui regroupe les 7 communes de la rive droite du Lac dont Céligny. A l'occasion de ce rapport, j'aimerais remercier les femmes et hommes de la protection civile pour leur engagement pendant le Covid, pour la qualité de leurs prestations relevée par tous et leur efficacité sur le terrain. La mise en application de la LPPCI au 01.01.2021 ainsi que les exigences supplémentaires de l'Etat de Genève ont malheureusement compliqué la tâche de gestion des astreints par son état-major pendant cette période compliquée.

En octobre 2021, pendant une période d'accalmie sur le plan des restrictions sanitaires, nous avons enfin pu fêter le départ de Madame Marie-Béatrice Meriboute, ancienne Maire de la commune de 2007 à 2020. Un repas convivial a été organisé à la plage pour la remercier de son engagement pour la collectivité et selon son souhait, un banc installé en son honneur chemin de Murat.
En novembre 2021, la Mairie a engagé M. Pierre-Alain Aubert, en tant que nouveau secrétaire général de la commune en remplacement de Mme Esther Boissier qui a fait valeur son droit à une retraite bien méritée après 14 ans passés au secrétariat communal.

Pour terminer, vous pourrez constater en fin de rapport que les finances communales sont saines. Nous continuons à être attentifs aux besoins de notre population. De nombreux projets sont en cours de réflexion pour la création de nouvelles infrastructures dans notre commune, demandées par la population, comme l'accessibilité à la mairie même pour les personnes à mobilité réduite.

Vincent Hornung
Maire de Céligny

****

Passons ci-après au rapport administratif proprement dit :

Rapport administratif

Conseil municipal

Voici, résumées, les séances tenues par le Conseil Municipal (ci-dessous nommé CM) durant l'année 2021 :

Séance du 19 janvier 2021

Première séance ordinaire de la session de printemps.

- **Décisions de l'Association des communes genevoises (ACG) :** le CM a décidé ne pas faire usage de son droit de veto concernant le point suivant :

  - ✓ Octroi d'une subvention de fonctionnement à la Ville de Genève d'un montant de CHF 1'000'000.- en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris.

M. le Maire annonce l'entrée en force le 18 décembre 2020, de la décision de l'ACG du 28 octobre 2020 relative à la participation du Fonds intercommunal à l'acquisition d'une halle de curling à hauteur de CHF 250'000.- pour Chêne-Bougeries et de CHF 375'000.- pour chacune des Communes de Chêne-Bourg et de Thônex, soit CHF 1'000'000.- au total.

Fondation communale.

Monsieur Eric Leiglon, président du Conseil de Fondation et Monsieur Didier Ranzoni, membre du Conseil de Fondation ont terminé leurs mandats.
Pour les remplacer, le Conseil municipal a élu, par 11 oui et 1 abstention, les membres du Conseil de Fondation suivants :

Vincent Hornung, membre de plein droit en tant que Maire
Daniel Rüfenacht, membre
Christian Tripod, membre
Adeline Rolli, nouveau membre
Guillaume Fatio, nouveau membre
Pour une entrée en fonction rétroactive au 1er janvier 2021.
Les membres du Conseil de fondation choisiront leur président lors de leur première séance.

Séance du 9 février 2021

Deuxième séance ordinaire de la session de printemps.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté par 10 oui et 1 abstention, l'ouverture d'un crédit de 156 000 F destiné aux travaux d'assainissement des charpentes bois du bâtiment de l'école primaire sis 7, route de Crans, comprenant la rénovation des faux-plafonds et le renouvellement des luminaires.

Par un ***accord de principe***, le CM a accepté par 7 oui, 1 non et 3 abstentions une dépense extraordinaire de CHF 10'000.- en relation avec l'installation d'une serre urbaine.

Séance du 9 mars 2021

Troisième séance ordinaire de la session de printemps.

A la suite d'une ***décision***, le CM a accepté le principe d'augmenter le budget Culture 2021 à CHF 11'000.-.

A la suite d'une ***décision***, le CM a donné son accord de principe pour la réalisation du schéma directeur communal par Urbaplan, l'offre s'élevant à CHF 29'950.-

Séance du 13 avril 2021

Quatrième séance ordinaire de la session de printemps.

Première lecture des comptes 2020.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents, l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 32 000 F pour réaliser un schéma directeur du territoire communal.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents, l'ouverture d'un crédit de 30 000 F destiné aux travaux d'aménagement du chemin du Léman (parcelle DP 473).

Séance du 11 mai 2021

Cinquième séance ordinaire de la session de printemps.

- Par une ***délibération***, le CM a décidé d'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2020 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2020, tels qu'ils figurent dans le document annexe qui fait partie intégrante de la délibération, ceci par 11 voix pour et 1 abstention.

- Par une ***délibération***, le CM a décidé d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de F 68'000.- pour couvrir les travaux supplémentaires à effectuer pour le remplacement de l'installation de chauffage des bâtiments 37-39-41 route de Céligny, par 11 voix pour et 1 abstention.

- Par une ***résolution***, le CM a reconduit Mme Catherine Sermet et M. Christian Tripod à leurs fonctions de Présidente et Vice-Président du CM, à l'unanimité des membres présents.

- Par une ***décision***, le CM a accepté d'exécuter les travaux pour passer l'éclairage public au LED, à l'unanimité des membres présents, une délibération suivra.

Séance du 15 juin 2021

Sixième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020 – 2025.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté d'ouvrir un crédit de F 87'000.- pour procéder au changement, par romande Energie, de tous les luminaires communaux en LED et installer des prises pour les décorations, par 7 voix pour et 1 abstention.

Séance du 14 septembre 2021

Première séance ordinaire de la session d'automne, législature 2020-2025.

M. Nicolas Meda, nouveau Conseiller municipal, nommé en remplacement de M. Matthieu Devenoges, démissionnaire, prête serment selon la formule consacrée.

- **Décisions de l'ACG :** le CM a décidé de ne pas faire usage de son droit de veto concernant les points suivants :

  - ✓ Subvention relative l'octroi en 2022, par le Fonds intercommunal de

F 5'000.- par place de crèche créée et mise à disposition.

- ✓ Participation du Fonds intercommunal au financement 2022 du Bibliobus intercommunal.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2022 attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de F 1'000'000.-.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2022 attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de F 300'000.-.
- ✓ Participation 2022 au financement d'investissements informatiques généraux pour F 1'000'000.-
- ✓ Décision relative à l'octroi en 2022, par le Fonds intercommunal à la ville de Genève, d'une subvention de F 1'000'000 en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris.
- ✓ Décision relative à l'octroi en 2022, par le Fonds intercommunal à Pro Senectute, d'une subvention de F 1'000'000 en faveur de sa consultation sociale destinée aux aînés du canton.
- ✓ Décision relative à l'octroi en 2022, d'une subvention servant à couvrir le dépassement extraordinaire de 31'150 francs de l'enveloppe culturelle 2021
- ✓ Participation du Fonds intercommunal aux charges 2022 de fonctionnement du GIAP (Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires) pour un montant de F 7'400'000.
- ✓ Octroi, en 2022, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de F 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand-Théâtre.

- Par une ***délibération***, le CM a approuvé les comptes annuels 2021 de la Fondation immobilière communale, par 10 voix pour et 1 abstention.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté d'ouvrir un crédit d'engagement de

  F 139 600 destiné à couvrir tous les travaux effectués et a imputés sur le crédit relatif à l'étude ainsi que sur le crédit d'investissement concernant l'aménagement de la plage de Céligny et la construction de la buvette par 8 voix pour et 3 abstentions.

Séance du 5 octobre 2021

Deuxième séance ordinaire de la session d'automne, législature 2020-2025.

Présentation du budget 2022 par l'Exécutif.

- **Décisions de l'ACG :** le CM a décidé de ne pas faire usage de son droit de veto concernant les points suivants :

  - ✓ Subvention de F 2'200'000 octroyée par le fonds intercommunal au SIACG, pour l'acquisition et l'implantation d'un système informatique

concernant la gestion des ressources humaines destiné aux 44 communes.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté d'annuler la délibération du 16 juin 2020, approuvée le 27 octobre 2020, concernant la constitution d'une servitude de passage public en faveur de la Commune de Céligny, sur 3 parcelles et d'accepter la constitution d'une servitude de passage public incessible, pour une durée de 41 ans à compter de l'inscription au Registre foncier, sur 2 parcelles, par 10 voix pour et 2 abstentions.

- Par une ***délibération***, le CM a accepté par 10 voix pour, et 2 abstentions, d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de F 54 500 pour couvrir les frais complémentaires d'aménagement de la place de jeux sur la parcelle 369, de la commune de Céligny (*correction d'une imputation comptable).*

Séance du 9 novembre 2021

Troisième séance ordinaire de la session d'automne.

- Par une ***délibération,*** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, d'approuver le budget de fonctionnement 2022 pour un montant de F 3'546'987 aux charges et de F 3'447'929 aux revenus, l'excédent total de charges présumé s'élevant à 99 058 F.

  De fixer le taux des centimes additionnels pour 2022 à 33 centimes.

  De fixer le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2022 à 0 centime.

  D'autoriser M. le Maire à emprunter en 2022 jusqu'à concurrence de F 1'086'631 pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.

  D'autoriser M. le Maire à renouveler en 2022 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

- Par une ***délibération,*** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, soit à l'unanimité des membres présents, de fixer les indemnités allouées au maire à 36 000 F et aux deux adjoints à 24 000 F chacun, soit 84 000 F au total.

  De fixer les indemnités allouées pour les séances du Conseil municipal à F 70 la séance, pour les séances de Commissions, à F 70 la séance pour les membres, F 100 pour les présidents et F 30 pour le rédacteur du procès-

verbal et/ou rapport de Commission, F 100 pour les séances de préparation du Conseil municipal pour le président du bureau du Conseil, soit F 17 000 au total.

- Par une ***délibération*****,** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022, à F 30.

- Par une ***délibération*****,** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 à 50 %.

- Par une ***délibération*****,** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, soit à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir un crédit de F 45'500 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

- Par une ***délibération*****,** le CM a accepté par 10 voix pour et 1 abstention, d'ouvrir un crédit de F 189 800 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU), destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales, rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux habitants.

Le CM a accepté à l'unanimité, la **nomination au bureau du local de vote** pour l'année 2022 de :

- Madame Françoise Courvoisier, présidente
- Madame Carla Vanotti, vice-présidente
- Monsieur Pierre Oberholzer, suppléant de la présidente
- Madame Esther Boissier, suppléante de la vice-présidente

Séance du 7 décembre 2021

Quatrième séance ordinaire de la session d'automne.

- **Décisions de l'ACG :** le CM a décidé de ne pas faire usage de son droit de veto concernant le point suivant :

  - ✓ Reconduction de l'enveloppe extraordinaire de F 500'000 du fonds intercommunal destinée exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture à la suite de la crise sanitaire du Covid-19.

- Par une ***délibération*,** le CM a accepté par 11 voix pour et 1 abstention, d'accepter de l'Etat de Genève la cession gratuite de la sous-parcelle DP 446B de 155 m^2 (place du village).

- Par une ***délibération*,** le CM a accepté par 9 voix pour et 3 abstentions, de procéder à un amortissement complémentaire sur les crédits relatifs pour un montant de F 352 766.01 :

Chemin piétonnier – route de Crans	159'782.25	F
Place de jeux – parcelle 369	163'483.76	F
Canalisations collecteur EU/EP	25'500.00	F

Routes, espaces verts, déchets.

Rapport de Madame Sabine Chassot Leiglon
Adjointe

Déchets.

Cette année 2021 a vu la mise en place de la collecte des déchets de cuisine. Tout simplement une levée de plus, les vendredi matin. Tout simplement… mais pas si simple que cela, finalement.

Le travail en amont d'une telle mise en place est considérable, mais il est à noter que le travail en aval, donc celui de chacun, demande aussi beaucoup d'effort et reste encore à améliorer. En effet, nous n'obtenons pas ce jour les tonnages souhaités et espérons un changement d'habitudes dans les cuisines, afin de récupérer ces déchets qui ont une vraie deuxième vie, tant nécessaire à nos cultures.

Avant que le camion puisse faire sa 1ère levée « déchets de cuisine », en mai 2021, il aura fallu plusieurs mois pour : commander, recevoir et distribuer les « p'tites poubelles vertes » ainsi que les containers à toute la population ; organiser le stockage et la levée de ces ordures odorantes ; informer, relancer et préciser le mode de récolte propre à Céligny, qui est légèrement différent de celui du Canton, du fait de notre choix de composter au Centre de Terre Sainte, plutôt que d'envoyer nos déchets organiques à la méthanisation sur Satigny (le compostage n'autorise pas les déchets carnés). En choisissant se mode de faire, Céligny privilégie les circuits courts en minimisant les trajets de camions et ainsi notre empreinte CO2.

Pour accompagner cette campagne, Céligny a participé à l'émission de télévision de la TSR : « Une seule planète » (émission du 8 septembre 2021). Notre objectif : faire maigrir nos poubelles d'ordures ménagères d'un tiers, les déchets de cuisine compostables représentant encore cette part dans nos sacs. Ils sont lourds, donc coutent chers en transport et en traitement. De plus, ils sont gorgés d'eau et par conséquent ne brûlent pas.

Céligny étant tristement célèbre par son score le plus élevé, au niveau cantonal, en matière de déchets incinérés par habitant, un accent particulier est mis pour continuer à encourager les citoyens à faire fondre ces

statistiques. Nombreux suivent déjà le mouvement, mais nous osons espérer que nous serons plus nombreux encore, dès demain.
Toujours dans le tri de nos déchets, il est à noter cet effort qui a été fait durant cette année pour que le tri du PET se fasse mieux. La réalité, a été que certaines levées de ces petites bouteilles n'ont pas pu être valorisées car mélangées à trop d'autres déchets divers. Un effort de communication a été mis en place dans ce sens et un changement a rapidement suivi. Céligny se donne comme ambition de soutenir cette trajectoire vers une habitude de tri naturelle, organisée et toujours plus efficace.

Pont sur l'autoroute.
Le passage supérieur sur l'autoroute, au bout de la route des Coudres, reliant Céligny à Bogis-Bossey, a montré des signes de faiblesse ces dernières années. Après le passage des ingénieurs de l'Office Fédérale des Routes (OFROU), qui est propriétaire de ce pont, il s'est avéré nécessaire de limiter sa traversée à des véhicules de 3.5 tonnes et moins. Dans ce sens, L'OFROU a décidé de déposer des blocs rouges et blancs diminuant le gabarit de la voie de circulation, afin de la sécuriser.
Le projet de l'OFROU vise d'une part la rénovation complète de cet ouvrage, et d'autre part son allongement, afin d'anticiper la mise en place, au-dessous, de la 3ème voie autoroutière. L'OFROU précise que les travaux projetés sur ce pont devraient voir le jour à l'horizon 2025-26.
Cette étude étant en cours, Céligny prend part à de nombreuses réunions afin de non seulement, promouvoir le passage de nos communiers, mais aussi d'encourager la mobilité douce pédestre et cycliste. Céligny demande un projet réaliste mais non amoindri, tout en maîtrisant la part des coûts imputables à la Commune. En effet, bien que nous n'en soyons pas propriétaire, le tapis bitumeux sur le pont est à la charge des communes. A noter que toute la signalétique au sol protégeant vélos et piétons, sur la rampe amenant à ce pont, sera aussi à la charge de la Commune.

Transfert de compétence.
Dans le cadre de la réforme sur la répartition des tâches entre les Communes et le Canton et pour faire suite à l'adoption de la loi sur cette répartition des tâches, un transfert de compétence a été imposée aux communes, tendant à déléguer à ces dernières la réglementation du trafic sur le réseau de quartier communal non-structurant. Ce réseau représente toutes les routes qui ne relient pas Céligny à un autre village, mais qui restent internes à la Commune.
Ainsi, d'un coup la commune s'est retrouvée à devoir assumer en son sein des tâches pour lesquelles personne n'était formé, telles que règlementation du stationnement, interdiction de circuler, signalisation en cas de chantier, marquages au sol, mais aussi la rédaction d'enquêtes publiques, prise d'arrêtés et gestion de chantier sur le territoire communal.
Malgré le fait que la consultation avec l'Office Cantonale des Transports (OCT) restait conseillée voire obligatoire selon les cas, Céligny n'avait aucun moyen de répondre à de telles charges spécifiques.

Dans ce cadre, la Commune a choisi de s'adjoindre les services d'un bureau d'ingénieurs conseils qui a pour tâche de traiter tous ces dossiers.

Route de Coudres

Le chantier a couvert la partie de la route allant de la Mairie au gendarme couché sur le haut de la Fondation Communale.
Les travaux de rénovation de cette voie centrale ont commencé en février pour se terminer en juin. Le trottoir a été complètement repensé pour permettre aux poussettes et aux piétons de pouvoir évoluer sans danger et sans avoir à descendre sur la route, comme c'était le cas sur certains tronçons.
Le but étant de rendre le village à la mobilité douce, un abaissement de la vitesse à 30km/h s'est très vite imposé.
La Commission des Routes s'est beaucoup impliquée au cours des différentes séances sur place ou en salle de conférence. Les options proposées par l'ingénieur civil en charge du dossier, ont été challengées jusqu'à arriver à la solution présente aujourd'hui.
Le choix du revêtement a été discuté et l'option du phono-absorbant n'a pas été retenue en raison de son coût et du fait que ce matériau ne se justifiait pas sur un tronçon à 30km/h.
Les dénivelés ainsi que les bordures des trottoirs, ont aussi amené des discussions animées et toujours constructives.
Les premiers heureux à profiter de ce resurfaçage de la voie de circulation et ce changement de configuration du trottoir, ont été les enfants avec leurs trottinettes et patins à roulettes, ce qui a nécessité quelques ajustements en termes de sécurité.
Ainsi, malgré les nombreuses gênes occasionnées par ces travaux d'ampleur pour Céligny, le résultat est à la hauteur de nos attentes et a reçu un accueil très favorable. Il reste néanmoins à régler le problème de la limitation de vitesse qui n'est, pour l'instant, toujours pas respectée par de nombreux véhicules.

Crottes de chien.

Comme chaque année, une campagne visant à responsabiliser les propriétaires de chien peu scrupuleux, a eu lieu. L'espace de quelques jours, Céligny s'est vêtu de petits drapeaux mettant en évidence le nombre et l'emplacement de nombreuses crottes laissées par les propriétaires de chien. Cette campagne ayant un effet limité dans le temps… de prochaines actions seront faites régulièrement.

Concours floral intercommunal.

Depuis 1894 Genève célèbre le fleurissement de la Cité. Encouragé par des associations de quartier et des horticulteurs, le goût de fleurir a perduré jusqu'à aujourd'hui et ce concours en est l'héritier.
Le Jury est composé d'environ 30 professionnels et 20 amateurs, répartis en équipes de 3, qui sillonnent notre Canton durant toute la belle saison. L'évaluation se fait selon 6 critères (choix, plantation, créativité, entretien, durée et intégration).

Cette année, Céligny a eu le grand plaisir de recevoir en ses murs, la cérémonie de remise des prix. En effet, la Commune lauréate obtient le privilège d'organiser cette célébration, l'année suivant son succès.
En 2020, l'équipe de Céligny ayant particulièrement brillé en gagnant le 1er prix dans les 3 catégories concourues, nous avons donc eu le plaisir d'offrir cette belle soirée aux concourants 2021.
Cette année encore, le choix, la qualité et la poésie des compositions florales de notre Commune ont connu un vif succès, en remportant par deux fois un 1er prix (fontaine la mieux fleurie, petit village le mieux fleuri).

Bâtiments en collaboration avec le Maire, école, sport, culture et social.

Rapport de Monsieur Henri Louvrier
Adjoint

L'année 2021 a débuté par un rendez-vous dans l'école primaire avec des architectes le mardi 5 janvier et elle s'est terminée par l'AG de l'ACG le mercredi 22 décembre. Sur l'année cela représente 149 séances de travail sans compter les réunions hebdomadaires de l'exécutif.
En tant que nouvel élu dans un exécutif, j'ai eu l'occasion de suivre des modules de formation dispensés par la HEG sur 5 soirées (comptabilité publique, cadre juridique de l'action publique, contrôle interne, gestion des risques et marchés publics, la gestion du personnel et les finances publique).
Les principaux dossiers suivis ont été :

- Le suivi des travaux d'un groupe de travail afin de rééditer et de mettre à jour une plaquette de présentation de la commune de Céligny (histoire, patrimoine bâti, etc.)
- La participation aux séances et aux suivis des dossiers dans divers entités ou groupes de travail :
    - Assemblée Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie **ACPT**,
    - La Fondation intercommunale de la piscine de Pré-Bois,
    - Les instances participatives de l'école,
    - Les commissions sociale et sport du Groupement des Communes Rive Droite du Lac **GCRDL**,
    - Les commissions de la cohésion sociale, culture et sport de l'Association des Communes Genevoises **ACG**,
    - Assemblée générale de l'ACG
    - Le suivi avec les régies gérant le parc immobilier de la commune de divers travaux ou dossiers
    - Le suivi avec des entreprises de divers travaux de réparations, entretiens, renouvellement de matériel, etc.

- Le contact personnel pour fêter les jubilés de nos aînés (dès 80 ans un cadeau est remis à domicile) et la participation à la sortie annuelle des aînés de notre commune.

- L'étude des possibilités d'installer des bornes de recharge électrique (borne publique et/ou borne individuelle sur surface privée). Pour ce faire des appels d'offres ont été fait auprès des SIG, la Romande Energie, Green motion, ClimKit.
- La réflexion sur la place de la jeunesse dans notre commune. La participation au groupe de pilotage de la Recherche-Action Collaborative (étudiant de l'HETS) sur le sujet afin d'avoir des éléments de diagnostics, une prise de recul et une mise en perspective. La participation à la soirée « Ouvrons le dialogue » sur la thématique de la place de la jeunesse dans notre commune. Celle-ci a réuni plusieurs habitants jeunes et moins jeunes et elle a permis des échanges directs constructifs avec une bonne écoute mutuelle. La prise de contacts et des rencontres avec 2 communes vaudoises voisines afin d'élargir la réflexion et découvrir leurs dispositifs mis en œuvre pour la jeunesse.
- Les travaux de rénovation de l'école primaire avec un assainissement de la poutraison dans les classes et les couloirs attaqués par des insectes xylophages, le changement des faux-plafonds et des luminaires et divers autres petits travaux (peinture, câblage électrique, nouveaux panneaux d'affichage, etc.)
- La transformation d'une ancienne chaufferie datant de 1990 et fonctionnant au mazout par une nouvelle installation de chauffage à pellets de bois qui permet de chauffer les locaux de la Protection civile, de la voirie et des habitations du 39 et 41 route de Céligny. Ces travaux ont permis d'améliorer très fortement notre bilan carbone et ainsi participer à la limitation de la production de gaz à effet de serre.

Bâtiments

Rapport de Monsieur Christian Tripod
Président de la Commission des bâtiments

En 2021, la Commission des bâtiments s'est réunie à deux reprises, le 24 août et le 19 octobre, en coordination et en présence de l'Exécutif.

Lors de ces séances, la Commission a poursuivi l'analyse du dossier proposé par l'Exécutif de transformer et d'étendre de la Voirie communale, avec l'intégration d'une nouvelle caserne agrandie des pompiers.

La Commission s'est concentrée en priorité sur ce dernier sujet, qui a soulevé de nombreuses questions de la part du Conseil municipal.

En parallèle de ce projet, la Commission a tenu à lister avec l'Exécutif les nombreux sujets, besoins et/ou projets potentiels, en cours ou à venir pour la Commune ces prochaines années, à savoir :

- Local communal pour multi-activités, adolescents et/ou jeunes adultes,

- Caserne des Sapeurs-pompiers de Céligny,
- Voirie communale,
- Salle communale,
- Locaux administratifs de la mairie,
- Ascenseur pour le bâtiment de la mairie,
- Salle du Conseil municipal,
- Parascolaire (cuisine et salle) et école,
- Affectations et/ou transformations des actuels locaux libérés si « rocade » (caserne pompiers, salle communale, etc.)
- Immeubles des Grand-Chênes 2ème étape
- Utilisation potentielle du terrain pour équipements publics (parcelle N°622)
- Terrain voisin à ce dernier (Parcelle N°311)
- Parking des Grand-Hutins (Parcelle N°112)

Au vu du nombre et de l'ampleur de ces sujets, parfois liés, la Commission a recommandé aux Autorités communales d'appliquer l'approche structurée suivante :

- Identifier les priorités, voire les urgences
- Confirmer les besoins, avec des arguments factuels détaillés, y compris dans le temps
- Identifier les solutions possibles
- Établir au mieux les coûts liés, y compris dans le temps
- Les inscrire dans une stratégie financière et organisationnelle de la Commune.

A noter qu'en conséquence, l'Exécutif a mené en parallèle, avec le bureau d'urbanistes Urbaplan et un groupe de consultation du Conseil municipal, l'étude d'un Schéma directeur communal, afin d'identifier les besoins de la Commune à moyen et long terme, et d'établir en conséquence des hypothèses de développement.

Ces sujets seront poursuivis en 2022.

Routes, canalisations et plage.

Rapport de Monsieur David Schütz,
Président de la Commission des routes et parkings

Les aménagements et améliorations potentiels au niveau des routes communales sont nombreux. Les projets abordés par la commission en 2021 sont les suivants.

Chemin des Ochettes.

La Commission a débattu du projet d'élargissement du chemin des Ochettes. Pour ce faire, il convient d'approcher les propriétaires et questionner l'Etat sur les possibilités légales.

Parkings du village et de la plage.

Le stationnement est un problème récurrent sur le territoire communal, tant au niveau de la plage, lors de la belle saison, que dans le centre du village. Un projet de questionnaire à distribuer aux habitants du centre du village est évoqué. Le parking de la plage est insuffisant lors des périodes d'affluence : prévoir de mener des négociations avec les propriétaires des terrains agricoles voisins et avec l'Etat pour connaître les possibilités légales. Une possibilité serait de prévoir des macarons pour les habitants du village.

Mobilité douce.

La Commission souhaite favoriser la mobilité douce grâce à des incitations à l'utilisation de vélos électriques. L'exécutif se renseigne sur les possibilités avec Publibike.

Limitation de vitesse sur la route de Suisse.

Au niveau de la plage, il serait judicieux de reconduire la limitation de vitesse à 60 km/h sur la route de Suisse en période estivale, zone dangereuse lors d'affluence à la plage.

En raison des nombreuses questions en suspens, avant de poursuivre ses travaux, la commission des routes et parking attend donc les réponses de l'Exécutif.

Social

En 2020, la Commune de Céligny a alloué 1,14% de ses charges de fonctionnement (1ère commune genevoise) à l'aide à la solidarité internationale selon le rapport de la Fédération genevoise de coopération.

Rapport de Monsieur Jean-Jacques Nussbaumer,
Président de la Commission sociale

La Commission sociale a invité en 2021, M. Alain Pipoz pour évoquer les derniers travaux en cours de l'Association Namasté Gumda.

Le Covid a pesé lourd sur les activités de l'Association.

Projet 1 : Pour faire suite à une demande des habitants de Yamgaon (Yamgaon est un petit village Himalayen situé dans le district de Gorkha, il se trouve au nord-ouest de Katmandou à 75 Km à vol d'oiseau et à une dizaine d'heures de 4x4 par la route). Le projet était de construire 2 unités de

WC et douches et 2 unités de WC pour un montant total de CHF 20'000.- dans des points stratégiques du village (principe : fosses septiques). Ces lieux d'aisance seront à la disposition des habitants qui en assureront également le nettoyage et l'entretien. Ils viennent compléter quelques autres WC déjà en fonctions.

Les travaux sont pratiquement terminés. Le budget a pu être tenu et, grâce au cours du change, s'est soldé par un bénéfice d'environ CHF : 3'000.-

Un membre de l'Association s'est déjà rendu sur place en avril et y retournera en novembre 2021.

Projet 2 : Début 2020, le deuxième projet était celui de la construction d'une école à Piladi, un petit village rural de quelques centaines d'habitants très peu développé. Le coût de ces travaux se monte à CHF 120'653.-, pour la construction d'un bâtiment de 4 classes bâti sur 2 étages ainsi qu'un mur d'enceinte. La remise en état du terrain multi usage (Récréation, sport, diverses manifestations) n'est à ce jour pas chiffré et interviendra dans un second temps.

Les travaux sont en cours de réalisation et se déroule bien. Le bâtiment sera livré « sec » sans les meubles et les accessoires qui seront financés par d'autres associations. Le budget est tenu, le financement assuré et la membre de l'association Namasté se rendra sur place pour la fête d'inauguration.

La suite est encore ouverte pour Alain. Pas de projet à très court terme même si les besoins en aide alimentaire sont nombreux (pas de rentrée d'agent pour les habitants car manque de touristes). Alain a eu beaucoup de travail ces deux dernières années avec ces deux projets pour un montant de CHF 140'000.-. Il désire (et mérite ! ndlr) de faire une petite pause. (à consulter : https://www.namastegumda.com) et ne demande pas de soutien financier important pour l'année prochaine.

Les membres de la Commission sociale remercient chaleureusement Alain Pipoz pour sa présentation et ses belles photos. Alain quitte la réunion.

Les membres de la Commission louent la qualité du travail, le suivi et les nombreux retours auprès des membres. À l'unanimité nous décidons d'octroyer une aide de CHF 4'000.- à M. Pipoz afin que son Association puisse bénéficier de ressources supplémentaires en cas de besoins sporadiques.

Autres propositions de financement : Christian Tripod nous précise à quel point il est difficile de faire parvenir de l'argent dans les pays en grandes difficultés, comme le Liban et l'Afghanistan. Le moyen le plus sûr est de passer par des ONG reconnues et non par des banques ou des gouvernements. Nous décidons donc d'aider le Liban par l'intermédiaire du CICR (https://www.icrc.org/fr) et l'Afghanistan par l'intermédiaire de la CHAÎNE DU BONHEUR. (Https://www.bonheur.ch/)

De plus, sur proposition des membres, nous allons soutenir l'Association « Lumière pour Haïti », l'Association « Sentinelles » et l'Association « Pour un Sourire d'Enfant » LUMIÈRE POUR HAÏTI : Lumière pour Haïti prend en charge les frais de scolarité de 47 enfants en primaire et secondaire, soutient trois écoles primaires et trois écoles professionnelles, et offre aux élèves un repas chaud par jour. Lumière pour Haïti permet à plus de 37 jeunes gens à Port-au-Prince d'apprendre un métier.

http://www.lumierepourhaiti.org/SENTINELLES : Créée en 1980 par Edmond Kaiser, sans idéologie, la Fondation a pour but essentiel la recherche, la découverte et le secours immédiat des personnes profondément meurtries, enfants, femmes et hommes rencontrés au cœur de leurs souffrances. Accompagnement à moyen ou long terme. Sentinelles est présente dans plusieurs pays d'Afrique, en Colombie, en Suisse, avec des programmes d'actions, liés à des détresses souvent négligées.

https://www.sentinelles.org/POUR UN SOURIRE D'ENFANT : Pour un Sourire d'Enfant est une organisation non gouvernementale française créée en mars 1996 par Christian et Marie-France des Pallières. Elle a pour objectif d'aider les enfants défavorisés et déscolarisés au Cambodge en les menant de la misère à un métier notamment par le biais de parrainages. https://www.pse.ong/Pour cette année 2021, les membres de la Commission sociale ont décidé d'aider les Associations suivantes :

Associations	*Subvention en CHF*
NAMASTE GUMDA	4000
C.I.C.R.	5000
LA CHAÎNE DU BONHEUR	5000
LUMIÈRE POUR HAÏTI	3000

SENTINELLES	3000
POUR UN SOURIRE D'ENFANT	3000

Céline St Mart accepte le poste de vice-présidente de la Commission sociale. Un grand merci à elle.

Aide en Suisse

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2021, le détail est disponible au secrétariat.

Culture et loisirs

Rapport de Monsieur Nicolas Meda,
Président de la Commission Culture et loisirs

Membres : Yann Berney, Zélie Kössler, Nicolas Meda, Alain Pipoz, Solveig Rüfenacht, Catherine Sermet, Céline St-Mart

Après une année 2020 marquée par la pandémie et les restrictions, la commission Culture et Loisirs (CCL) a eu le plaisir de pouvoir à nouveau mettre sur pieds des événements dans la commune en 2021 et ainsi réunir à nouveau les Célignotes autour de manifestations variées.
Quatre événements organisés par la commission Culture et Loisirs (CCL) ont eu lieu en 2021 :

Rallye pédestre familial en août 2021.

23 équipes (entre 2 et 9 personnes) soit un total d'environ 100 personnes ont pris part au traditionnel *Rallye des familles* à la fin août. Toujours très apprécié ce rallye permet de sillonner le village et de prendre part à des défis sportifs et culturels pour petits et grands. A la fin du parcours, les participants et habitants du village étaient attendus sur la place du village pour prolonger cette belle journée en dégustant les mets préparés et servis par l'Association Namasté Gumda.

La CCL tient à remercier ici tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et sans qui un tel événement ne pourrait pas voir le jour.

Clean Up Day septembre 2021.

Environ 45 personnes ont participé au Clean-up Day. Cette action menée au niveau national a pour but de récolter les détritus sauvages perdus dans la nature de notre commune et de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement. Cet événement était organisé en partenariat entre la Commission culture et loisirs et la Commission environnement qui reprendra le

flambeau en 2022.

Concert au Temple novembre 2021.
Environ 200 personnes sur deux soirs sont venues assister à ce magnifique concert de musique classique.
L'événement qui se déroulait au temple de Céligny a mis en évidence l'acoustique extraordinaire du lieu et a enchanté les spectateurs.
Une verrée était offerte à la fin du concert et a permis de prolonger la soirée.

Escalade décembre 2021.
Malgré des restrictions importantes dues à la pandémie de Covid en fin d'année, la CCL, soutenue par la mairie, a décidé de maintenir les festivités de l'Escalade tout en adaptant les mesures pour répondre aux exigences sanitaires. Céligny a été une des seules communes du Canton à organiser une fête de l'Escalade en 2021 pour le plaisir et la joie de tous les participants.

Malgré un temps frais et humide environ 200 personnes sont venues casser la marmite, déguster la soupe aux légumes et écouter les enfants chanter.

Pour la première fois, un cortège constitué des enfants déguisés est remonté le village accompagné par une fanfare et des lampions. Le cortège a fini son parcours sur la place des Grands Chênes pour la suite des festivités. La soirée s'est prolongée sous la tente érigée pour l'occasion aux rythmes des musiques entrainantes de la fanfare.

La CCL tient à remercier tous les bénévoles et l'APEC pour leur soutien dans l'organisation de la manifestation.

Commission environnement

Rapport de Madame Mélanie Baudet
Présidente de la Commission Environnement

Communication
Un cadeau symbolique a été offert aux habitants de la commune pour les encourager à réduire les déchets. Il s'agissait de petits sacs à fruits ou légumes pour remplacer les cornets en plastique. De plus le tissu est fait en matériel biodégradable. Quelques membres de la Commission environnement ont assuré la distribution.
Un article sur le gaspillage alimentaire a été inséré dans le bulletin communal d'avril 2021.

Logo
La Commission environnement s'est créé un logo, merci à Zélie Kössler pour la conception de ce dernier.

Serre urbaine, projet « ZeFarm »

A la demande de l'Exécutif, la commission environnement a étudié le projet d'implantation d'une serre urbaine de 50m^2 derrière le local des pompiers. Il s'agit d'un projet pilote d'un ingénieur agronome et d'un ingénieur en informatique, créant une serre automatisée pour faire pousser des légumes bio pour la population. Les Célignotes peuvent s'inscrire pour aller récolter les légumes.

Festival du film vert

Cette année, la commission environnement a organisé les projections de trois films du 1er au 3 octobre, ceci dans le cadre du Festival du Film Vert.

Nous avons choisi comme premier film, « les Légumes dans le sang », film retraçant la vie d'un couple cherchant l'autarcie à travers son potager et la confection de conserves maisons. Pour cette soirée nous avons eu l'intervention d'un permaculteur de Founex, qui est venu nous expliquer son projet de potager didactique et social.

Le deuxième film fut « A contresens », film culte suisse, retraçant le parcours de deux journalistes démontant une voiture électrique. Tout au long du film, ils recherchent l'origine des composants et les possibilités de recyclage. Le festival du film vert aurait voulu que nous trouvions un intervenant pour ce film mais la personne qui devait venir s'est malheureusement décommandé au dernier moment.

Finalement, la troisième et dernière soirée fut occupée par le film commun à tous les lieux de projection, « Génération Greta » retraçant le parcours de jeunes militants du climat à travers le monde. Ces jeunes, voire très jeunes filles, se battent pour faire changer les choses et n'hésitent pas à braver les politiques de leurs pays. Nous avons eu le plaisir de voir plusieurs jeunes Célignotes dans la salle.

Conférence Zéro Déchet

Le 13 octobre, la commission environnement a organisé une conférence Zéro Déchet animée par Zéro Waste Genève. Il s'agissait d'une discussion sur la possibilité et la manière de réduire nos déchets par des gestes simples et quotidiens. Cette conférence a rencontré un franc succès. Nous avons donc décidé de continuer cette démarche par des ateliers qui auront lieu en 2022.

École

L'école de Céligny a participé à un rallye Zéro Déchet et de compostage des déchets de cuisine dans la ville de Carouge et organisé par Zéro Waste Genève. Les enfants ont adoré ce moment et ont été surpris que les restes alimentaires se transforment en terre fertile !

Parallèlement, Zéro Waste Genève et venu animé des ateliers à l'école, les enfants ont appris à confection une pâte à tartiné au chocolat maison, avec des ingrédients simples et sains.

Élection d'un(e) vice-président(e).

Les diverses Commissions ont dû élire un(e) vice-président(e). La Commission environnement a choisi Jean-Jacques Nussbaumer que je remercie.

Encouragement à la culture

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2021, le détail est disponible au secrétariat.

Aides sportives

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2021, le détail est disponible au secrétariat.

Subvention à la protection de l'environnement

Diverses subventions ont été allouées par la Mairie au cours de l'année 2021, le détail est disponible au secrétariat.

Sapeurs-pompiers

Rapport du Commandant Florian Baudet

Effectif

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2021 était de 19 sapeurs, dont 1 Cdt, 3 Of, 4 Sof, 2 App, 9 Sap.

Exercices

- 5 cours de cadre
- 4 exercices de compagnie
- 1 exercices de protection respiratoire
- 1 exercice de rattrapage

Ainsi que la conduite du véhicule réparti au long de l'année.

6 mars	Formation NAC
20 mai	Exercice motopompe Coudre
26 août	Exercice Mairie
6 novembre	Exercice
12 décembre	Entretien matériel et local
2021	Tous : conduite du véhicule du feu

Taux de participation aux exercices : 70 % contre 75% en 2020.

Félicitations au Cpl Schütz David, App Ranzoni, Sap de Grandbois Julia, Sap Schreiber Loïc, Sap Pannatier Sébastien, Sap Rolli marc, Sap Schütz Jérémy, Sap Stauffer Christian et Cap Baudet Florian pour 100 % de présence aux exercices.
Un grand merci à la mairie pour avoir offert des bons d'achat à utiliser dans les commerces du village.

Interventions

7 interventions ont eu lieu en 2021.

8 janvier 2021	Récupération de reptile	Famille Moser
9 janvier 2021	Récupération de reptile	Famille Moser
17 janvier 2021	Feu de cheminée	M. Chenevière
27 février 2021	Chute d'arbre	M. von Siebenthal
31 mai 2021	Feu de bordure de route	Route de Suisse
10 septembre 2021	Feu extérieur	M. Pradervand
18 novembre 2021	Sauvetage de chat	Route de Crans

Gardes

3 évènements ont nécessité une garde, soit :

5 janvier	Brûlage des sapins de Noël
1er août	Fête nationale
10 décembre	Escalade

Formation

A suivi avec succès l'école de formation	Sap Heubrandner Basile
Ont suivi avec succès la formation Pratique C1 118	Sap Widmer Isaac Sap Schütz Jérémy

Le Cdt Baudet ainsi que quelques membres de l'Etat-major ont participé à diverses séances, assemblées et rapports tout au long de l'année 2021.

Récapitulatif

Interventions	61 heures
Exercices/cours de cadre	250 heures
Exercices PR	12 heures
Gardes	19 heures
Formations	112 heures
Séances et assemblées	168 heures
Divers	15 heures
Total	**637 heures contre 736 heures en 2020.**

Cette année fut encore une fois très spéciale pour toute la population ainsi que pour la Compagnie qui a gentiment retrouvé son rythme et ainsi renoué avec des activités et une vie sociale plus ou moins normale.
Pour la Compagnie, les exercices ont pu reprendre mais l'on se réjouit de ce début d'année plein de sourire et de motivation malgré le conflit dramatique qui se joue proche de nous.
Le Capitaine Baudet Florian remercie la Compagnie pour son engagement et sa motivation intacts comme pompiers volontaires.
Il remercie également M. le Maire Vincent Hornung ainsi que ses adjoints et la Commune de Céligny pour leur soutien. UN GRAND MERCI.

Protection civile

Depuis 2013, Céligny a rejoint Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix à l'ORPC de Valavran.

L'Office Intercommunal est géré par le Major Stéphane Granger assisté par Madame Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement. Le Capitaine Christian Devaud est Suppléant ad intérim du Commandant de l'ORPC Valavran, il sera confirmé à ce poste, par les Magistrats du Groupement, courant 2022.

L'Office se situe au 27, Rue du Village à Genthod (1294).

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres
- L'entretien du matériel et des constructions
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- Restructuré l'organisation après l'entrée en vigueur de la réforme PCi au 1er janvier 2021
- Été engagée pour le balisage du U lacustre (la rade) du 26 au 28 février
- Été engagée d'avril à juin au vaccinodrome de Palexpo
- Été engagée plus de 2 semaines lors du sommet USA/URSS au Parc La Grange et à l'hôtel Intercontinental

A fin 2021, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du groupement : 38'325 habitants
- Effectif actuel des astreints du groupement : 170 personnes

Actuellement, l'Etat-Major compte 24 collaborateurs.

1. Interventions et moments clés en 2021

Engagements effectués durant l'année

Total des cours accomplis : 2377 jours effectués

- Cours répétition 349 jours cumulés
- Cours de Cadres 22 jours cumulés
- Rapports Etat-major 39 jours cumulés
- Heures isolées (jours) 138 jours cumulés
- Intervention pandémie (Palexpo / U Lacustre)
- .....1468 jours cumulés
- Intervention USA/URSS 325 jours cumulés
- Catastrophes 36 jours cumulés

Interventions catastrophes

A Versoix, lors de l'incendie de la maison Cartier, la nuit du 5 au 6 novembre

Les cours des divers services :

- Cours Constructions printemps et automne pour l'entretien de nos locaux ;
- Cours Assistance CPA (contrôle périodique de abris) avec 300 visites réalisées en 5 jours ;
- Cours PBC (protection des biens culturels)
- Cours Télématique (sirènes mobiles)
- Cours Matériel (inventaire / maintien en plaine valeur)

Coordonnées de l'institution

Nom de l'institution : ORPC Valavran
Adresse postale : 27, Rue du Village / 1294 Genthod
Téléphone : 022 774 08 06
Courriel : office@orpcvalavran.ch
Site internet : www.orpcvalavran.ch

Président de Groupement : M. Vincent Hornung (Céligny)
Vice-Président du Groupement : M. Philippe Pasche (Pregny-Chambésy)

Statistiques diverses selon l'OCSTAT

Au 31 décembre 2021, la population de Céligny représentait 828 habitants contre 797 à fin 2020. Les 0 à 19 ans représentent 26.2 %, les 65 ans et + 16.9 %. 34.1 % sont de nationalités étrangères.

Emploi

Céligny compte 71 emplois équivalents plein temps, 23 % dans le secteur primaire, 5 % dans le secteur secondaire et 72 % dans le secteur tertiaire.

Etat Civil

Arrondissement de l'Etat civil Rive Droite du Lac

Deux mariages ont été célébré à la Mairie de Céligny en 2021.
3 procédures de naturalisations sont en cours en 2021.
1 décès a eu lieu sur le territoire communal.

L'année 2021 a été marquée par un certain retour à la normale pour l'arrondissement de l'état civil de la Rive droite du lac. Les chiffres sont comparables à ceux d'avant la pandémie.
Il est à noter que la situation sanitaire a eu un impact visible sur les prestations liées à l'état civil. En effet, l'état civil est soumis à des directives spécifiques prépondérantes émises par l'Office fédéral de l'état civil et la direction cantonale de l'état civil du Canton de Genève.

La numérisation du registre des famille a eu lieu en février 2021. Celle-ci a demandé un gros travail de préparation au préalable mais permet aux officiers un accès plus rapide et plus simple aux registres des familles de l'arrondissement mais également à ceux des autres arrondissements du Canton.

A la suite du départ à la retraite de Monsieur André Gafner, Madame Réjane Anklin a repris la responsabilité de l'arrondissement dès le 1er mars 2021. A cette même date, Madame Maria Gomes est venue compléter l'effectif de l'Arrondissement de l'état civil Rive droite du lac.

Ecole

La répartition pour l'année scolaire **2021-22** se présente comme suit :

Mme Lucie Gillard	18	élèves	1P - 2P
Mmes Andreia Neves Macaes et Sara Ramos da Silva	24	élèves	3P - 4P
Mme Katia Canela Figueiredo	18	élèves	5P – 6P
Mme Elise Periat	14	élèves	7P – 8P
Soit un **total de**	**74**	**élèves**	

L'Etablissement Lachenal/Céligny/Collex-Bossy est dirigé par Madame Sonia Hanselmann.

Bibliobus 2021

Le nombre de passages du bibliobus se monte à 12 avec une fréquentation de 136 personnes (adultes et enfants), soit une moyenne de 11.3 par tournée, en diminution de 64 % par rapport à 2020.

Notons en 2021, toujours une forte baisse de tous les indicateurs. Les niveaux d'avant la pandémie ne sont pas atteints. Espérons que la fin des restrictions permettra de regagner le public d'avant crise.

Cartes journalières CFF

Les ventes de cartes journalières CFF, valables dans toute la Suisse sur tout le rayon de validité de l'abonnement demi-tarif et sur le réseau des transports publics de la plupart des villes, ont quelque peu repris après la forte baisse en raison des restrictions de voyages en raison de la pandémie de Covid 19 en 2020. 164 cartes ont été vendues en 2021 contre 122 en 2020.

Déchets

Pour 2021, le coût du ramassage et de l'élimination des déchets est résumé ci-dessous :

Type		**Coût en CHF**
Aluminium- Fer-blanc mélangés	1.28 tonne	472.16
Compostière (traitement des déchets verts)	282.40 tonnes	21'431.64
Déchets inertes	30 m^3	2'564.34
Déchets verts (transport benne)	14 transports	4'249.84
Déchets verts (location benne)	12 mois	1'733.97
Déchets encombrants ménagers	57.25 tonnes	35'582.25
Ferraille	10.52 tonnes	5'581.12
Huiles	0	0
Ordures ménagères	220.47 tonnes	111'573.85
Papier-carton	40.47 tonnes	9'541.79
Pneus	0	0
Peintures	0.65 tonne	1'623.58
Déchets spéciaux	0	0
PET	2.66 tonnes	1'437.04
Verre	38.02 tonnes	7'926.72

* * * * * * * * * * * * *

Pour terminer mon rapport, je ne voudrais pas manquer de remercier ici toutes les personnes qui m'ont aidé à accomplir mon travail de Maire.
Ces remerciements s'adressent tout particulièrement à mes adjoints, Madame Sabine Chassot Leiglon et Monsieur Henri Louvrier ainsi qu'aux Conseillers municipaux. Un grand merci également à tout le personnel communal pour son implication en cette année difficile. Les compétences et l'engagement de chacun, son intérêt pour la vie du village de Céligny et son sens des responsabilités me sont d'une aide précieuse.

Sans finances, toutes les activités de la Commune ne pourraient pas être réalisées. Ainsi, voilà ci-après, les comptes annuels 2021 de notre Commune.

COMMUNE DE CÉLIGNY

Rapport

sur la vérification des comptes

de l'exercice 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2021
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE CELIGNY

Genève, le 2 mai 2022

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Céligny, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux»* ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux. La révision du SCI de la commune de Céligny est en cours et son entrée en vigueur aura lieu dans le courant du 1er semestre 2022.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe

COMMUNE DE CELIGNY

S O M M A I R E

ANNEXE I	**Message du Maire**
ANNEXE II	**Bilan**
ANNEXE III	**Compte de résultat échelonné**
ANNEXE IV	**Compte de résultat**
ANNEXE V	**Compte des investissements**
ANNEXE VI	**Tableau de flux de trésorerie**
ANNEXE VII	**Règles régissant la présentation des comptes**
ANNEXE VIII	**Principes relatifs à la présentation des comptes**
ANNEXE IX	**Etat du capital propre**
ANNEXE X	**Tableau des provisions**
ANNEXE XI	**Tableau des participations**
ANNEXE XII	**Tableau des garanties et des engagements conditionnels**
ANNEXE XIII	**Tableaux des immobilisations**
ANNEXE XIV	**Explications sur les crédits d'engagements ouverts depuis plus de 5 ans**
ANNEXE XV	**Indications supplémentaires**
ANNEXE XVI	**Indicateurs financiers**
ANNEXE XVII	**Crédits budgétaires supplémentaires**
ANNEXE XVIII	**Rapport l'organe de révision**

ANNEXE I

COMPTES ANNUELS
2 0 2 1
de la commune de CELIGNY

Céligny, le 12 avril 2022

****

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

RESULTAT

Les comptes 2021 de la commune de Céligny bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 401'074,89 F.
Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 9% et que les charges sont inférieures de 3%.

ANALYSE DU RESULTAT

Recettes fiscales
L'Etat est chargé de traiter les impôts sur les personnes physiques et morales pour les communes. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Le système post-numerando en vigueur implique que les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles. En effet, les déclarations fiscales 2021 seront traitées en 2022. L'administration estime les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important.

Recette fiscale exceptionnelle – Correctif effectif des personnes physiques
Un correctif fiscal effectif exceptionnel de 2009 a augmenté de façon significative le résultat de l'exercice 2020. A savoir que les revenus fiscaux des exercices suivants ne sont pas affectés par cet événement unique.
Par contre, il y a d'autres postes affectés dès cet exercice, ainsi que dans le budget 2022.

Péréquation financière intercommunale
Le revenu fiscal exceptionnel comptabilisé dans exercice 2020 et ayant un impact sur le budget et les comptes 2022, nécessite la création d'une provision dès l'exercice 2020 et qui se reporte jusqu'en 2022.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif
Des amortissements complémentaires ont pu être réalisés.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses se montent à 706'284,61F et les recettes se montent à 0 F, soit un solde de 706'284,61F d'investissements nets.

EMPRUNTS

Les emprunts se montent à 10'000'000 F. Il n'y a pas eu d'emprunts supplémentaires, ni de remboursements.

ANNEXE I

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire liée au coronavirus ayant des impacts significatifs sur les comptes des communes genevoises, certains éléments ont pu être mis en valeur. A savoir qu'une analyse complète est difficilement réalisable.

INTRODUCTION DU MCH2

Un nouveau modèle de compte dénommé « MCH2 – Modèle de comptes harmonisés n°2 » est en vigueur dès l'exercice 2018.
Le budget et les comptes ont été adaptés à cette nouvelle législation.
Le service finance et comptabilité vous présente son rapport financier concernant les comptes annuels.

BILAN

ANNEXE II

BILAN AU		1er janvier 2021	31 décembre 2021
1	ACTIF	43'063'590.14	43'475'423.95
10	PATRIMOINE FINANCIER	38'369'917.92	38'651'680.31
100	DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	12'702'814.94	13'142'964.42
101	CRÉANCES	1'350'738.60	969'549.89
102	PLACEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	3'950.00	4'000.00
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION	72'576.10	88'529.75
106	MARCHANDISES, FOURNITURES ET TRAVAUX EN COURS		5'063.77
107	PLACEMENTS FINANCIERS	1'965'240.00	1'983'780.00
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	22'232'347.93	22'430'210.08
109	CRÉANCES ENVERS LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX ET FONDS DES CAPITAUX DE TIERS	42'250.35	27'582.40
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'693'672.22	4'823'743.64
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	5'380'445.75	4'375'953.18
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	546'479.80	546'479.80
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	216'146.67	254'076.67
148	AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES CUMULÉS	- 1'449'400.00	- 352'766.01
2	PASSIF	43'063'590.14	43'475'423.95
20	CAPITAUX DE TIERS	13'085'328.43	13'096'087.35
200	ENGAGEMENTS COURANTS	157'215.88	169'967.20
201	ENGAGEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	6'000'000.00	6'000'000.00
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION	66'361.55	64'411.50
205	PROVISIONS A COURT TERME	548'420.00	569'860.00
206	ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	4'000'000.00	4'000'000.00
208	PROVISIONS À LONG TERME	2'200'000.00	2'200'000.00
209	ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX ET DES FONDS DES CAPITAUX DE TIERS	113'331.00	91'848.65
29	CAPITAL PROPRE	29'978'261.71	30'379'336.60
299	EXCÉDENT/DÉCOUVERT DU BILAN	29'978'261.71	30'379'336.60

Commune de Céligny
Exercice 2021

COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

ANNEXE III

Description	Comptes 31.12.2020	Budget 31.12.2021	Comptes 31.12.2021
Charges d'exploitation	**5'051'173.17**	**2'933'877.00**	**2'429'372.79**
30 Charges de personnel	641'169.85	675'850.00	649'241.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1'002'868.19	1'221'141.00	957'189.06
33 Amortissements du patrimoine administratif	367'340.47	389'337.00	215'877.18
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	13'809.00	12'000.00	8'236.00
36 Charges de transfert	3'025'985.66	635'549.00	598'828.65
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	**8'024'988.31**	**2'394'477.00**	**2'767'504.66**
40 Revenus fiscaux	7'920'795.76	2'247'900.00	2'623'039.41
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	41'585.46	33'400.00	76'922.94
43 Revenus divers	4'113.90	11'700.00	4'370.07
45 Prélévements sur les fonds et financements spéciaux	13'809.00	12'000.00	8'236.00
46 Revenus de transfert	44'684.19	89'477.00	54'936.24
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	**2'973'815.14**	**- 539'400.00**	**338'131.87**
34 Charges financières	1'078'555.95	592'270.00	667'162.42
44 Revenus financiers	1'043'811.77	1'133'230.00	1'082'871.45
Résultat financier	**- 34'744.18**	**540'960.00**	**415'709.03**
RESULTAT OPERATIONNEL	**2'939'070.96**	**1'560.00**	**753'840.90**
38 Charges extraordinaires	1'449'400.00		352'766.01
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	**- 1'449'400.00**		**- 352'766.01**
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**1'489'670.96**	**1'560.00**	**401'074.89**

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
0	**ADMINISTRATION GENERALE**			
	TOTAL CHARGES	**981'924.30**	**982'711.00**	**904'171.09**
	TOTAL REVENUS	**13'104.75**	**17'900.00**	**34'340.05**
01	**CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF**			
	TOTAL CHARGES	**155'800.12**	**151'740.00**	**136'660.90**
30	CHARGES DE PERSONNEL	130'192.10	131'200.00	128'542.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	25'348.02	20'240.00	7'858.70
36	CHARGES DE TRANSFERT	260.00	300.00	260.00
02	**SERVICES GENERAUX**			
	TOTAL CHARGES	**826'124.18**	**830'971.00**	**767'510.19**
	TOTAL REVENUS	**13'104.75**	**17'900.00**	**34'340.05**
30	CHARGES DE PERSONNEL	480'426.00	513'650.00	494'672.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	275'109.68	277'501.00	251'730.34
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'950.00	16'950.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	19'738.50	22'870.00	21'107.35
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	33'900.00		
42	TAXES	10'004.75	9'900.00	32'255.05
44	REVENUS FINANCIERS	3'100.00	8'000.00	2'085.00
1	**ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**168'923.95**	**188'106.00**	**165'862.82**
	TOTAL REVENUS	**21'516.99**	**12'300.00**	**18'153.76**
11	**SECURITE PUBLIQUE**			
	TOTAL CHARGES	**37'890.55**	**16'000.00**	**28'339.10**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	37'890.55	16'000.00	28'339.10
14	**QUESTIONS JURIDIQUES**			
	TOTAL CHARGES	**8'871.80**	**11'000.00**	**7'672.40**
	TOTAL REVENUS	**1'955.00**	**2'600.00**	**2'940.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	42.40	800.00	24.80
36	CHARGES DE TRANSFERT	8'829.40	10'200.00	7'647.60
42	TAXES	1'955.00	2'600.00	2'940.00
15	**SERVICE DU FEU**			
	TOTAL CHARGES	**104'582.95**	**142'906.00**	**115'532.67**
	TOTAL REVENUS	**17'011.99**	**7'100.00**	**12'663.76**
30	CHARGES DE PERSONNEL	21'139.65	31'000.00	20'014.70
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	21'249.30	63'800.00	48'122.30
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	26'106.00	26'106.00	21'666.67
36	CHARGES DE TRANSFERT	18'328.00	22'000.00	25'729.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	17'760.00		
42	TAXES	9'581.60		4'724.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	7'430.39	7'100.00	7'939.76
16	**DEFENSE**			
	TOTAL CHARGES	**17'578.65**	**18'200.00**	**14'318.65**
	TOTAL REVENUS	**2'550.00**	**2'600.00**	**2'550.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5'887.65	6'400.00	4'761.15
36	CHARGES DE TRANSFERT	11'691.00	11'800.00	9'557.50
46	REVENUS DE TRANSFERT	2'550.00	2'600.00	2'550.00

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
2	**FORMATION**			
	TOTAL CHARGES	**437'330.37**	**326'200.00**	**291'057.36**
	TOTAL REVENUS	**20'360.15**	**13'717.00**	**11'617.00**
21	**SCOLARITE OBLIGATOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**436'530.37**	**322'800.00**	**290'757.36**
	TOTAL REVENUS	**20'360.15**	**13'717.00**	**11'617.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	44'933.57	73'500.00	70'113.01
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	72'000.00	72'000.00	49'280.00
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	8'000.00	2'000.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	154'116.80	175'300.00	171'364.35
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	157'480.00		
42	TAXES	743.15		
44	REVENUS FINANCIERS	6'000.00	6'100.00	6'000.00
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	8'000.00	2'000.00	
46	REVENUS DE TRANSFERT	5'617.00	5'617.00	5'617.00
29	**FORMATION, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**800.00**	**3'400.00**	**300.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	800.00	3'400.00	300.00
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES**			
	TOTAL CHARGES	**709'891.47**	**299'390.00**	**579'990.42**
	TOTAL REVENUS	**12'089.65**	**10'400.00**	**18'788.25**
32	**CULTURE, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**32'029.40**	**81'150.00**	**65'224.45**
	TOTAL REVENUS		**100.00**	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	11'257.40	59'950.00	42'417.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	20'772.00	21'200.00	22'807.00
42	TAXES		100.00	
33	**MEDIAS**			
	TOTAL CHARGES	**10'434.90**	**11'200.00**	**1'615.50**
	TOTAL REVENUS	**10'206.45**	**10'200.00**	**10'134.20**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'069.95	10'200.00	1'615.50
36	CHARGES DE TRANSFERT	364.95	1'000.00	
44	REVENUS FINANCIERS	10'206.45	10'200.00	10'134.20
34	**SPORTS ET LOISIRS**			
	TOTAL CHARGES	**658'927.17**	**207'040.00**	**513'150.47**
	TOTAL REVENUS	**1'883.20**	**100.00**	**8'654.05**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	49'860.70	60'350.00	82'730.88
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	91'085.47	112'690.00	84'186.58
36	CHARGES DE TRANSFERT	17'261.00	34'000.00	22'967.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	500'720.00		323'266.01
42	TAXES	1'883.20	100.00	2'654.05
44	REVENUS FINANCIERS			6'000.00
35	**EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES**			
	TOTAL CHARGES	**8'500.00**		
36	CHARGES DE TRANSFERT	8'500.00		

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
5	**SECURITE SOCIALE**			
	TOTAL CHARGES	**65'493.55**	**62'360.00**	**55'379.00**
	TOTAL REVENUS	**5'809.00**	**10'000.00**	**8'236.00**
53	**VIEILLESSE ET SURVIVANTS**			
	TOTAL CHARGES	**9'000.00**		
30	CHARGES DE PERSONNEL	9'000.00		
54	**FAMILLE ET JEUNESSE**			
	TOTAL CHARGES	**8'064.55**	**10'100.00**	**7'233.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	8'064.55	10'100.00	7'233.00
57	**AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE**			
	TOTAL CHARGES	**7'720.00**	**7'260.00**	**6'560.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	80.00	700.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	7'640.00	6'560.00	6'560.00
59	**DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS**			
	TOTAL CHARGES	**40'709.00**	**45'000.00**	**41'586.00**
	TOTAL REVENUS	**5'809.00**	**10'000.00**	**8'236.00**
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	5'809.00	10'000.00	8'236.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	34'900.00	35'000.00	33'350.00
45	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	5'809.00	10'000.00	8'236.00
6	**TRANSPORTS**			
	TOTAL CHARGES	**286'071.22**	**299'561.00**	**259'919.16**
	TOTAL REVENUS	**10'094.05**	**19'400.00**	**20'214.45**
61	**CIRCULATION ROUTIERE**			
	TOTAL CHARGES	**251'265.57**	**262'261.00**	**227'050.71**
	TOTAL REVENUS	**500.00**	**200.00**	**10'550.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	121'390.77	190'200.00	186'270.98
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	66'069.00	66'461.00	35'243.93
36	CHARGES DE TRANSFERT	5'535.80	5'600.00	5'535.80
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	58'270.00		
42	TAXES		100.00	10'550.00
44	REVENUS FINANCIERS	500.00	100.00	
62	**TRANSPORTS PUBLICS**			
	TOTAL CHARGES	**34'603.15**	**36'300.00**	**32'058.45**
	TOTAL REVENUS	**9'431.55**	**18'300.00**	**9'214.45**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31'182.70	33'000.00	32'058.45
36	CHARGES DE TRANSFERT	3'420.45	3'300.00	
42	TAXES	6'140.90	7'500.00	5'530.00
43	REVENUS DIVERS	3'290.65	10'800.00	3'684.45
63	**TRANSPORTS, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**202.50**	**1'000.00**	**810.00**
	TOTAL REVENUS	**162.50**	**900.00**	**450.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	202.50	1'000.00	810.00
42	TAXES	162.50	900.00	450.00

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES	**971'299.60**	**434'580.00**	**405'065.26**
	TOTAL REVENUS	**31'233.81**	**78'360.00**	**38'645.47**
71	**APPROVISIONNEMENT EN EAU**			
	TOTAL CHARGES	**1'400.10**	**12'000.00**	**574.60**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'400.10	12'000.00	574.60
72	**TRAITEMENT DES EAUX USEES**			
	TOTAL CHARGES	**721'736.25**	**96'280.00**	**67'822.90**
	TOTAL REVENUS	**22'327.15**	**68'060.00**	**22'327.15**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	30'336.25	22'400.00	12'822.90
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	73'880.00	73'880.00	25'500.00
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	617'520.00		29'500.00
42	TAXES		500.00	
46	REVENUS DE TRANSFERT	22'327.15	67'560.00	22'327.15
73	**GESTION DES DECHETS**			
	TOTAL CHARGES	**241'615.00**	**290'800.00**	**285'680.66**
	TOTAL REVENUS	**8'906.66**	**10'200.00**	**14'318.32**
30	CHARGES DE PERSONNEL	412.10		6'012.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	240'645.05	289'800.00	279'189.16
36	CHARGES DE TRANSFERT	557.85	1'000.00	479.00
42	TAXES	8'083.41	9'300.00	13'632.70
43	REVENUS DIVERS	823.25	900.00	685.62
74	**AMENAGEMENTS**			
	TOTAL CHARGES		**800.00**	**420.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		500.00	120.00
36	CHARGES DE TRANSFERT		300.00	300.00
75	**PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE**			
	TOTAL CHARGES		**2'600.00**	
36	CHARGES DE TRANSFERT		2'600.00	
76	**LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT**			
	TOTAL CHARGES		**10'000.00**	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		10'000.00	
77	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES**			
	TOTAL CHARGES	**6'548.25**	**17'100.00**	**17'722.95**
	TOTAL REVENUS		**100.00**	**2'000.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'548.25	13'100.00	13'822.95
36	CHARGES DE TRANSFERT	4'000.00	4'000.00	3'900.00
42	TAXES		100.00	2'000.00
79	**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**			
	TOTAL CHARGES		**5'000.00**	**32'844.15**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		5'000.00	32'844.15

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
8	**ECONOMIE PUBLIQUE**			
	TOTAL CHARGES	**112'431.20**	**63'450.00**	**13'882.25**
	TOTAL REVENUS	**4'823.50**	**4'500.00**	**17'365.00**
81	**AGRICULTURE**			
	TOTAL CHARGES	**2'834.90**	**3'700.00**	**5'634.90**
	TOTAL REVENUS	**966.00**	**1'500.00**	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	834.90	200.00	834.90
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'000.00	3'500.00	4'800.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	966.00	1'500.00	
82	**SYLVICULTURE**			
	TOTAL CHARGES	**500.00**	**4'500.00**	**1'930.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	500.00	4'500.00	1'930.00
87	**COMBUSTIBLES ET ENERGIE**			
	TOTAL CHARGES	**106'615.50**	**54'250.00**	**4'355.40**
	TOTAL REVENUS			**14'035.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'615.50	13'000.00	4'355.40
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	21'250.00	21'250.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	20'000.00	20'000.00	
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	63'750.00		
44	REVENUS FINANCIERS			4'035.00
46	REVENUS DE TRANSFERT			10'000.00
89	**AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES**			
	TOTAL CHARGES	**2'480.80**	**1'000.00**	**1'961.95**
	TOTAL REVENUS	**3'857.50**	**3'000.00**	**3'330.00**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'480.80	1'000.00	1'961.95
44	REVENUS FINANCIERS	3'857.50	3'000.00	3'330.00
9	**FINANCES ET IMPÔTS**			
	TOTAL CHARGES	**3'845'763.46**	**869'789.00**	**773'973.86**
	TOTAL REVENUS	**8'949'768.18**	**3'361'130.00**	**3'683'016.13**
91	**IMPOTS**			
	TOTAL CHARGES	**320'350.84**	**102'000.00**	**- 67'926.15**
	TOTAL REVENUS	**7'929'433.51**	**2'254'800.00**	**2'631'604.98**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	87'431.25	34'500.00	- 148'633.20
36	CHARGES DE TRANSFERT	232'919.59	67'500.00	80'707.05
40	REVENUS FISCAUX	7'920'795.76	2'247'900.00	2'623'039.41
42	TAXES	3'030.95	2'300.00	2'187.14
46	REVENUS DE TRANSFERT	5'606.80	4'600.00	6'378.43
92	**CONVENTIONS FISCALES**			
	TOTAL CHARGES	**6'231.77**	**6'000.00**	**6'205.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	6'231.77	6'000.00	6'205.00
93	**PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES**			
	TOTAL CHARGES	**2'440'054.00**	**168'019.00**	**168'019.00**
36	CHARGES DE TRANSFERT	2'440'054.00	168'019.00	168'019.00

		COMPTE 2020	BUDGET 2021	COMPTE 2021
96	**ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE**			
	TOTAL CHARGES	**1'079'126.85**	**593'770.00**	**667'676.01**
	TOTAL REVENUS	**1'020'147.82**	**1'105'830.00**	**1'051'287.25**
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	570.90	1'500.00	513.59
34	CHARGES FINANCIÈRES	1'078'555.95	592'270.00	667'162.42
44	REVENUS FINANCIERS	1'020'147.82	1'105'830.00	1'051'287.25
97	**REDISTRIBUTIONS**			
	TOTAL REVENUS	**186.85**	**500.00**	**123.90**
46	REVENUS DE TRANSFERT	186.85	500.00	123.90
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	**7'579'129.12**	**3'526'147.00**	**3'449'301.22**
	TOTAL REVENUS	**9'068'800.08**	**3'527'707.00**	**3'850'376.11**
	RESULTAT	**- 1'489'670.96**	**- 1'560.00**	**- 401'074.89**

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

			COMPTE 2020	PLAN 2021	COMPTE 2021
0		**ADMINISTRATION GENERALE**			
		TOTAL DEPENSES	**60'300.00**	**145'500.00**	**45'500.00**
02		**SERVICES GENERAUX**			
		TOTAL DEPENSES	**60'300.00**	**145'500.00**	**45'500.00**
	50	Immobilisations corporelles		100'000.00	
	56	Subventions d'investissements propres	60'300.00	45'500.00	45'500.00
1		**ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE**			
		TOTAL DEPENSES		**500'000.00**	
15		**SERVICE DU FEU**			
		TOTAL DEPENSES		**500'000.00**	
	50	Immobilisations corporelles		500'000.00	
2		**FORMATION**			
		TOTAL DEPENSES			**150'312.70**
21		**SCOLARITE OBLIGATOIRE**			
		TOTAL DEPENSES			**150'312.70**
	50	Immobilisations corporelles			150'312.70
3		**CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES**			
		TOTAL DEPENSES	**868'769.60**	**230'000.00**	**31'995.10**
33		**MEDIAS**			
		TOTAL DEPENSES		**75'000.00**	
	50	Immobilisations corporelles		75'000.00	
34		**SPORTS ET LOISIRS**			
		TOTAL DEPENSES	**868'769.60**	**155'000.00**	**31'995.10**
	50	Immobilisations corporelles	868'769.60	155'000.00	31'995.10
6		**TRANSPORTS**			
		TOTAL DEPENSES	**51'424.15**	**810'000.00**	**478'476.81**
61		**CIRCULATION ROUTIERE**			
		TOTAL DEPENSES	**51'424.15**	**810'000.00**	**478'476.81**
	50	Immobilisations corporelles	51'424.15	810'000.00	478'476.81
		TOTAL GENERAL			
		TOTAL DEPENSES	**980'493.75**	**1'685'500.00**	**706'284.61**
		TOTAL RECETTES			
		RESULTAT NET	**980'493.75**	**1'685'500.00**	**706'284.61**

Commune de Céligny
Exercice 2021

FLUX DE TRESORERIE

ANNEXE VI

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2021	Montant 2020
01	Résultat total des comptes de résultats	401 074.89	1 489 670.96
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	576 213.19	1 822 300.47
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	20 000.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	381 188.71	- 186 089.39
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	- 5 063.77	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 15 953.65	- 38 680.70
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	0.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévalutation du PF	- 18 540.00	0.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	12 751.32	25 506.06
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	21 440.00	2 187 236.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 1 950.05	3 406.80
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	- 6 814.40	- 12 144.50
FTO	**Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)**	**1 344 346.24**	**5 311 205.70**
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
14	+ Subventions acquises	0.00	0.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00	0.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
RI	**Recettes du compte des investissement ayant une influence sur les liquidités**	**0.00**	**0.00**
21	- Immobilisations corporelles	- 660 784.61	- 920 193.75
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	- 45 500.00	- 60 300.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
CI	**Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités**	**- 706 284.61**	**- 980 493.75**
FTI	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)**	**- 706 284.61**	**- 980 493.75**
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	- 50.00	- 125.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	1 519.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	- 262 144.30	- 36 263.50
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	64 282.15	20 111 778.00
FTP	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)**	**- 197 912.15**	**20 076 908.50**
TOT1	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)**	**- 904 196.76**	**19 096 414.75**
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	-19 242 198.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00	0.00
FTF	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)**	**0.00**	**-19 242 198.00**
TOT2	**VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)**	**440 149.48**	**5 165 422.45**
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	12 702 814.94	7 537 392.49
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	13 142 964.42	12 702 814.94
TOT3	**VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME**	**440 149.48**	**5 165 422.45**

ANNEXE VII

REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département de la cohésion sociale (Anc. Département présidentiel).

ANNEXE VIII

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclement des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclement des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

ANNEXE IX

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Commune de Céligny

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1er janvier 2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2021
299	EXCÉDENT/DÉCOUVERT DU BILAN	29'978'261.71	6'046'331.68	5'645'256.79	30'379'336.60
2990	RÉSULTAT ANNUEL	1'489'670.96	4'556'660.72	5'645'256.79	401'074.89
2999	RÉSULTATS CUMULÉS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	28'488'590.75	1'489'670.96	0.00	29'978'261.71
29	**Total**	**29'978'261.71**	**6'046'331.68**	**5'645'256.79**	**30'379'336.60**

Commentaire :

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 401'074.89 F correspondant à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultats.

ANNEXE X

TABLEAU DES PROVISIONS
Commune de Céligny

	Solde au 1.1. 2021	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2021	Dont part de provision à court terme
Provisions pour procès	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Provisions pour autres activités d'exploitation	30'000.00	65'000.00	30'000.00	65'000.00	65'000.00
Autres provisions	2'698'420.00	2'684'860.00	2'698'420.00	2'684'860.00	484'860.00

Commentaires :

A. **Provisions pour procès**
   But : HONORAIRES JURIDIQUES
   Commentaires : Le « Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes » est en litige.
B. **Provisions pour autres activités d'exploitation**
   But: GESTION DES DECHETS
   Commentaires: Commande pour le tri sélectif.
   But: PERTE SUR DEBITEURS
   Commentaires : Le « Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes » a des débiteurs non recouverts, ceci est en relation avec le litige cité ci-dessus.
C. **Autres provisions**
   But: PROVISIONS FISCALES ET PEREQUATIONS FINANCIERES INTERCOMMUNALE
   Commentaires : Selon les demandes de l'Etat, les provisions liées aux différentes estimations, ont été enregistrées.
   D'autre part, une provision de 2,2 Mio compensera l'impact sur la péréquation financière intercommunale 2022 causé par le revenu fiscal exceptionnel de l'exercice 2020.

ANNEXE XI

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Commune de CELIGNY

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	137 000 F.
dont détenu par la commune	0.214 % (soit 15'436 actions sur 7 200 000 actions)	0.04 %	0.364 %
Valeur d'acquisition de la participation	1'638'948 F	40'350 F	500 F
Valeur comptable de la participation	2'310'467 F (dont 326'687 F au PA et 1'983'780 F au PF)	40'350 F	500 F
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA.	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+105,0 millions de francs (2020)	+117,3 millions de francs (2020)	-21 180 F (1.7.19-30.6.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	27 542 millions de francs (2020) dont 1 716 millions de francs de capitaux propres.	4 045 millions de francs (2020) dont 1 825 millions de francs de capitaux propres.	1 870 561 F (06.2020) dont 1 495 166 F de capitaux propres.

ANNEXE XI

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (suite)

Commune de CELIGNY

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	FONDATION COMMUNALE DE CELIGNY
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Fondation de droit public
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mise à disposition de logements dans la commune
Total du capital	---	---	---	---	--
dont détenu par la commune	---	---	---	---	--
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	---
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Revenus des biens-fonds.
Risques spécifiques	---	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+387 287 F (2020) sur un total de revenus de 4 770 534 F.	- 2 214 380 F (2020) sur un total de charges de 74 219 895 F.	- 67 443 F (2020) sur un total de charges de 8 295 110 F.	- 57 171 F (2020) sur un total de charges de 1 073 410 F.	+281 445 F (2020) sur un total de charges de 273 298 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	6 408 291 F (2020) dont 1 667 860 F de capital propre.	15 024 382 F (2020) dont 4 429 416 F de capital propre.	1 551 636 F (2020) dont 923 337 F de capital propre.	3 933 621 F (2020) dont 3 923 623 F de capital propre.	13 469 259 F (2020) dont 11 050 509 F de fortune nette.

ANNEXE XII

TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS
Commune de Céligny

	CAP Prévoyance
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Ville de Genève SIG Communes genevoises
Typologie du rapport juridique	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	
Prestations couvertes par la garantie	
Montant de la garantie au 31.12.N	
Date du vote du CM approuvant la garantie	04.10.2013
Risque (situation actuelle, taux couverture, …)	

Engagements envers la CAP (caisse de pension)
La commune a garanti par délibération du 04.10.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

1. Engagements de prévoyance de la commune : 1 573 040 F.
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
   - Engagements de prévoyance de l'ACG 38 714 391 F
   - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance 14 622 410 F
   - Engagements de prévoyance de la Caisse 3 789 749 623 F
3. Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 81.36 %

Observation :
- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2019 de la CPI, les comptes de l'année 2020 n'étant pas encore audités.

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- Clôturé --

Objet	FIDU - Fonds intercommunal développement urbain	Local sapeurs Rte Coudres 35 (Parcelle n°58)	Ecole - Agrandissement et création	PLAGE Parcelle 226 <190 m2> Acquisition	PLACE JEUX <GARE> Parcelle 369 Acquisition
Date de la délibération	**01.11.2020**	**11.02.2014**	**08.10.2013**	**09.04.2019**	**16.06.2019**
Crédit brut voté	**272 600.00**	**650 000.00**	**2 030 000.00**	**86 000.00**	**86 000.00**
Dépassement / (économie) sur le crédit	-	-	- 377'012.50	- 3'500.00	- 3'900.00
Explications sur le dépassement					
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	227'100.00	650'000.00	1'652'987.50	82'500.00	82'100.00
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	45'500.00	-	-	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	272'600.00	650'000.00	1'652'987.50	82'500.00	82'100.00
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	140'000.00	-	-
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	140'000.00	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	10'953.33	151'682.00	385'047.50	8'250.00	8'210.00
Amortissements cumulés planifiés 2021	7'570.00	21'666.67	49'280.00	8'250.00	8'210.00
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	18'523.33	173'348.67	434'327.50	16'500.00	16'420.00
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	254'076.67	476'651.33	1'078'660.00	66'000.00	65'680.00
Valeur d'assurance	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- Clôturé --

Objet	PLACE JEUX Parcelle 369 Restructuration	Ch. du Port : Trottoir - Rte Suisse/Carrefour Rte Céligny	CGN - Compagnie Générale de Navigation	Télé-Dôle SA	Vacuflow: Alarme et vannes Ch.Port	Canalisations Collecteurs EU/EP Réseau:
Date de la délibération	**14.01.2020**	**12.04.2016**	**01.01.2009**	**01.01.2006**	**01.12.2015**	**08.06.2004**
Crédit brut voté	**150 000.00**	**300 000.00**	**100.00**	**97.00**	**230 000.00**	**750 000.00**
Dépassement / (économie) sur le crédit	54'354.70	30'436.15	-	-	- 60'288.65	9'326.15
Explications sur le dépassement						
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	204'354.70	330'436.15	100.00	97.00	169'711.35	759'326.15
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	-	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	204'354.70	330'436.15	100.00	97.00	169'711.35	759'326.15
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-	-	153'282.65
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-	-	153'282.65
Amortissements cumulés au 01.01.2021	20'435.47	63'380.15	-	-	26'711.35	166'043.50
Amortissements cumulés planifiés 2021	20'435.47	16'691.00	-	-	5'500.00	20'000.00
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	40'870.94	80'071.15	-	-	32'211.35	186'043.50
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	163'483.76	-	-	-	-	29'500.00
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	163'483.76	-	-	-	-	29'500.00
Valeur comptable nette au 31.12.2021	-	250'365.00	100.00	97.00	137'500.00	390'500.00
Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- Clôturé --

Objet	Action nominative BCGe	SIG - Service industriels de Genève	Fondation HLM	COFICOGE	Total
Date de la délibération	**01.01.2018**	**01.01.2000**	**01.01.1990**	**01.01.1990**	
Crédit brut voté	**0.00**	**40 350.00**	**178 745.00**	**500.00**	**4 774 392.00**
Dépassement / (économie) sur le crédit	-	-	-	-	**- 350'584.15**
Explications sur le dépassement					
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	**4'704'994.65**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	-	-	-	-	**45'500.00**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	**4'750'494.65**
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-	**293'282.65**
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-	**-**
Transfert au PF	-	-	-	-	**-**
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-	**293'282.65**
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	**840'713.30**
Amortissements cumulés planifiés 2021	-	-	-	-	**157'603.14**
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-	**-**
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-	**-**
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	**998'316.44**
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-	**-**
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-	**192'983.76**
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-	**192'983.76**
Valeur comptable nette au 31.12.2021	326'686.80	40'350.00	178'745.00	500.00	**3'265'911.80**
Valeur d'assurance	-	-	-	-	**-**

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF **ANNEXE XIII**

-- En cours --

Objet	Ecole, Rte de Crans 7 - Assainissement	Chemin du Léman - Accès au Léman	Changement luminaires en LED	Bâtiment Voirie - Regroupement avec Pompiers
Date de la délibération	**09.02.2021**	**13.04.2021**	**15.06.2021**	**01.10.2019**
Crédit brut voté	**156 000.00**	**47 000.00**	**87 000.00**	**25 000.00**
Dépassement/(économie) sur le crédit	5'687.30	33'879.10	87'000.00	3'225.45
Explications sur le dépassement				
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	-	6'890.65	-	21'774.55
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	150'312.70	6'230.25	-	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	150'312.70	13'120.90	-	21'774.55
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés planifiés 2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	150'312.70	13'120.90	-	21'774.55
Valeur d'assurance	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF **ANNEXE XIII**

-- En cours --

Objet	Rte des Coudres: Modération trafic+sécurité routière	ACPTrélex Ass. intercommunale Bois Energie	Total
Date de la délibération	**18.06.2019**	**09.11.2010**	
Crédit brut voté	**652 740.00**	**120 000.00**	**1 087 740.00**
Dépassement/(économie) sur le crédit	-	-	**129 791.85**
Explications sur le dépassement		Acquisition d'une part sociale en suspens - Lié à l'étape N° 2 des Grands-Chênes dont l'activation est prévue en 2022.	-
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	78'111.02	110'000.00	**216 776.22**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	478'476.81	-	**635 019.76**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	556'587.83	110'000.00	**851 795.98**
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	**0.00**
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-
Transfert au PF	-	-	-
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	110'000.00	**110 000.00**
Amortissements cumulés planifiés 2021	18'552.93	-	**18 552.93**
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2021	18'552.93	110'000.00	**128 552.93**
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	-
Valeur comptable nette au 31.12.2021	538'034.90	-	**723 243.05**
Valeur d'assurance	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

ANNEXE XIII

-- Terminé dans l'année --

Objet	PLAGE Réaménagement	PLAGE Parcelle 226 Aménagement	Cheminement piétonnier Route de Crans	Total
Date de la délibération	**13.03.2018**	**09.04.2019**	**31.12.2021**	
Crédit brut voté	**677 000.00**	**46 000.00**	**363 054.75**	**1 086 054.75**
Dépassement/(économie) sur le crédit	139'600.00	- 11'288.85	- 50'217.75	**78 093.40**
Explications sur le dépassement				
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 01.01.2021	816'514.90	10'031.40	311'837.00	**1 138 383.30**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses de l'année	85.10	24'679.75	1'000.00	**25 764.85**
Coûts d'acquisition ou de revient - Dépenses brutes totales au 31.12.2021	816'600.00	34'711.15	312'837.00	**1 164 148.15**
Recettes d'investissement - Total des recettes brutes au 01.01.2021	-	-	-	**-**
Recettes d'investissement - Recettes de l'année	-	-	-	**-**
Transfert au PF	-	-	-	**-**
Recettes d'investissement - Total des recettes au 31.12.2021	-	-	-	**-**
Amortissements cumulés au 01.01.2021	-	-	122'500.00	**122 500.00**
Amortissements cumulés planifiés N	26'320.00	3'471.11	17'500.00	**47 291.11**
Amortissements cumulés non planifiés 2021	-	-	-	**-**
Amortissements cumulés - Correction de valeur	-	-	-	**-**
Amortissements cumulés au 31.12.2021	26'320.00	3'471.11	140'000.00	**169 791.11**
Amortissements supplémentaires cumulés au 01.01.2021	-	-	-	**-**
Amortissements supplémentaires 2021	-	-	159'782.25	**159 782.25**
Amortissements supplémentaires cumulés au 31.12.2021	-	-	159'782.25	**159 782.25**
Valeur comptable nette au 31.12.2021	790'280.00	31'240.04	13'054.75	**834 574.79**
Valeur d'assurance	-	-	-	**-**

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE FINANCIER

ANNEXE XIII

	Objet	Bâtiment 514 Rte Céligny 41 s/Parcelle n°368	Immeuble Coudres 4 s/parc.327 (Ex.Bajulaz/Raiffeisen)	Imm. Coudres 35 s/parc.58 Bât.694 (Ex.Local pompiers)	Immeubles s/parcelle 589 (9520m2) Rte Coudres-Grands-Chênes	Chauffage à distance "CAD" Grands-Chênes: Extension	Appartements CE39 Parc.N°368: Isolation/Assainissement	CELIGNY 37-39-41 Installation chauffage REMPLACEMENT
	Date de la délibération	**01.01.2018**	**07.02.2011**	**06.12.2011**	**09.10.2012**	**10.03.2015**	**20.06.2017**	**10.11.2020**
	Crédit brut voté	**5 150 000.00**	**756 522.20**	**1 540 000.00**	**30 506 893.10**	**420 000.00**	**380 000.00**	**200 000.00**
	Dépassement/(économie) sur le crédit	-	-	- 606'463.80	- 1'199'679.56	- 92'846.90	- 17'189.00	38'000.00
	Explications sur le dépassement							
Coûts d'acquisition ou de revient	**Valeur des immobilisations au 01.01.N**	5'150'000.00	756'522.20	933'536.20	29'669'651.09	364'730.30	402'807.65	7'495.90
	Entrées	-	-	-	20'946.55	-	- 34'282.15	241'197.75
	Valeur des immobilisations au 31.12.N	5'150'000.00	756'522.20	933'536.20	29'690'597.64	364'730.30	368'525.50	248'693.65
Diminution	**Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.N**	-	-	-	21'158'100.01	156'838.00	-	-
	Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-	30'000.00
	Ventes ou aliénations	-	-	-	-	-	-	-
	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.	-	-	-	21'158'100.01	156'838.00	-	30'000.00
Rectifications	**Etat au 01.01.**	-	138'477.80	610'463.80	-	-	-	-
	Montant opération	-	-	-	-	-	-	-
	Revalorisations	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au 31.12.	-	138'477.80	610'463.80	-	-	-	-
	Valeur comptable nette au 31.12.N	5'150'000.00	895'000.00	1'544'000.00	8'532'497.63	207'892.30	368'525.50	218'693.65
	Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE FINANCIER

ANNEXE XIII

	Objet	Parcelle n°159 (19544m2) Ch. du Pry	Parcelle n°244 (17208m2) Ch. des Verneys	Parcelle n°257 (2667m2) Ch. de Ferrière	Parcelle n°326 (6353m2) Rte de Céligny	Parcelle n°347 (62m2) Rte de Crans 3 (Sigrist)	Parcelle n°624 (17649m2) PLQ (Martin)	TOTAUX
	Date de la délibération						**09.02.2010**	
	Crédit brut voté	**78 164.00**	**68 900.00**	**10 716.00**	**25 376.00**	**829 000.00**	**4 303 707.00**	**44 269 278.30**
	Dépassement/(économie) sur le crédit	-	-	-	-	-	150'594.00	**- 1'727'585.26**
	Explications sur le dépassement							**-**
Coûts d'acquisition ou de revient	**Valeur des immobilisations au 01.01.N**	78'164.00	68'900.00	10'716.00	25'376.00	829'000.00	4'454'301.00	**42'751'200.34**
	Entrées	-	-	-	-	-	-	**227'862.15**
	Valeur des immobilisations au 31.12.N	78'164.00	68'900.00	10'716.00	25'376.00	829'000.00	4'454'301.00	**42'979'062.49**
Diminution	**Diminution de valeurs des immobilisations au 01.01.N**	-	-	-	-	-	-	**21'314'938.01**
	Recettes de l'année	-	-	-	-	-	-	**30'000.00**
	Ventes ou aliénations	-	-	-	-	-	-	**-**
	Diminutions de valeurs des immobilisations au 31.12.	-	-	-	-	-	-	**21'344'938.01**
Rectifications	**Etat au 01.01.**	16'836.00	69'100.00	- 5'416.00	25'624.00	- 59'000.00	-	**796'085.60**
	Montant opération	-	-	-	-	-	-	**-**
	Revalorisations	-	-	-	-	-	-	**-**
	Etat au 31.12.	16'836.00	69'100.00	- 5'416.00	25'624.00	- 59'000.00	-	**796'085.60**
	Valeur comptable nette au 31.12.N	95'000.00	138'000.00	5'300.00	51'000.00	770'000.00	4'454'301.00	**22'430'210.08**
	Valeur d'assurance	-	-	-	-	-	-	**-**

COMMUNE DE CELIGNY
Exercice 2021

CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

ANNEXE XIV

Valeur activée	Date de Délibération	Numéro de bien	Désignation du bien	Explications sur le dépassement
110'000.00	11.06.2013	**879102**	**ACPTrélex Ass. intercommunale Bois Energie**	Acquisition d'une part sociale en suspens - Lié à l'étape N° 2 des Grands-Chênes dont l'activation est prévue en 2022.
26'346'560.44	11.03.2014	**963020**	**Immeubles s/parcelle 589 (9520m2) Rte Coudres-Grands-Chênes**	La construction est encore en cours avec les litiges ouverts pour les remplacements : - des tours de ventilations défectueuses. - Attiques ou les boiseries sont à remplacer. De plus, le plan financier a été déposé fin mars 2022 et sera validé d'ici la fin de l'année.

ANNEXE XV

INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général (ou du service financier) est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manque de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

La révision du SCI est en cours.
Le modèle de base de l'ACG a été adapté une première fois et révisé par les magistrats.
Une 2ème relecture est faite et nous devons encore amender certains points.
Les magistrats se détermineront sur l'entrée en vigueur du SCI dans le courant du 1er semestre 2022.
A noter que la mise en route de l'établissement de statut du personnel et de son règlement sont en cours de réalisation.

Egalement, dans le domaine informatique lié au SCI, la mise en place est plus avancée. Ci-dessous vous trouverez les éléments concernant son évolution durant l'exercice 2022 :

FOURNISSEURS
- Mise en concurrence des fournisseurs selon les prestations
- Présaisie des factures avec mise à jour et contrôle du fournisseur

DEBITEURS
- Mise en route du module avec facture QR-Code dès le 1er mars
- Suivi du contentieux

SALAIRES
- Mise en place de dossiers du personnel
- Suivi des absences
- Mise en route du module et normalisation du paiement

ENGAGEMENTS
- Numérisation des devis et offres signées pour le suivi des commandes

GESTION DES BIENS

Le module a été activé dans sa pleine mesure. La gestion des biens et la production des annexes n°13 sont opérationnelles.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

D. AUTRES INDICATIONS

i. Immobilisations du patrimoine financier – Grands-Chênes – Biens en PPE

Ce crédit d'engagement est en cours au 31 décembre 2021. Le produit des ventes PPE (plus-value) n'a pas encore été établi. Des informations de l'office du logement sont encore à recevoir.

E. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS – IMPACTS SUR LES COMPTES « 2021 »

i. Historique

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.
Ce virus a eu des répercussions sanitaires dramatiques pour la population (décès, maladies graves, saturation des hôpitaux). Il a également des conséquences sur l'économie. Pour atténuer celles-ci, des mesures ont été prises par les collectivités publiques afin d'éviter notamment les licenciements et de sauvegarder les emplois. Différentes mesures d'aides sociales ont également été mises en place.
Ces événements ont eu une incidence significative sur les comptes annuels 2020 et 2021 de la commune. L'évaluation de l'impact de cette crise sanitaire dans les comptes est difficilement mesurable. Toutefois, une estimation a été établie de la manière suivante.

ii. Impacts sur les comptes 2021 – Estimation <*Arrondi*>

ADMINISTRATION GENERALE (F02)

Immeubles administratifs (F029)

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes :500.- F; Ecart : + 500.- F
BÂTIMENTS – MATERIEL MEDICAL : Désinfectant – Solution alcoolique pour surface.

Immeubles administratifs (F029)

CHARGES : Budget : 3’000 F; Comptes :4’300.- F; Ecart : + 1’300.- F
BÂTIMENTS – FOURNITURES D’ENTRETIEN : Bobines de papier - Savon.

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes :5’500.- F; Ecart : + 5’500.- F
BÂTIMENTS – ENTRETIEN : Nettoyages externalisés.

ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE (F96)

Biens-fonds du patrimoine financier (F963)

CHARGES : Budget : 0 F; Comptes : 10'100.- F; Ecart : + 10'100.- F
LES GRANDS-CHÊNES : Gratuité des loyers.

Eléments exclus

L'estimation des éléments suivants est exclue de cette annexe, car ceux-ci ne sont ni quantifiables ni objectivables.

- La fiscalité (PP et PM).
  La crise a eu un effet sur la fiscalité communale tant sur les personnes physiques que morales. Toutefois, il n'est pas possible d'estimer cette perte d'une manière fiable.
- Les heures payées mais non travaillées par les employés.
- L'éventuelle baisse de productivité.

Conclusion

En conclusion, l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur les comptes communaux 2021 est estimé à **– 17’400 F**. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte de l'impact sur la fiscalité communale.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
241.56-	177.44	339.83	138.37	103.52

Valeurs indicatives

Plus grand que 100 : Haute conjoncture
Plus grand que 80 : Cas normal
Plus petit que 80 : Récession

Définition

Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net

Remarque

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.

DETBRARE. Dette brute par rapport aux revenus

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
556.64	865.85	112.00	264.13	449.66

Valeurs indicatives

Plus grand que 200 : Critique
Plus grand que 150 : Mauvais
Plus grand que 100 : Moyen
Plus grand que 50 : Bon
Plus petit que 50 : Très bon

Définition

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

DETNETHA. Dette nette en francs par habitant

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
27,954.71-	28,312.48-	31,215.54-	30,864.24-	29,586.74-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net
Plus petit que 1000 : Endettement faible
Plus petit que 2500 : Endettement moyen
Plus petit que 5000 : Endettement important
Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant

Remarque

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
3.57	5.55	2.07	4.87	4.02

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 4 : Bon
Plus grand que 4 : Suffisant
Plus grand que 9 : Mauvais

Définition

La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants

Remarque

La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre budgétaire est élevée.

PROPINV. Proportion des investissements

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
12.45	11.69	15.85	18.96	14.74

Valeurs indicatives

Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées

Remarque

La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

PSERVDET. Part du service de la dette

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
10.52	16.29	6.40	10.66	10.97

Valeurs indicatives

Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants

Remarque

Ce ratio donne des Informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manoeuvre budgétaire qui s'amenuise.

TXAUTOF. Taux d'autofinancement

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
49.64	19.57	36.74	25.38	32.83

Valeurs indicatives

Plus grand ou égal à 20 : Bon
Plus grand ou égal à 10 : Moyen
Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque

Il Indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

TXENDNET. Taux endettement net

N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
830.22-	1,120.32-	319.22-	974.27-	811.01-

Valeurs indicatives

Plus petit ou égal à 100 : Bon
Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
Plus grand que 150 : Mauvais

Définition

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux

Remarque

Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.

Commune de Céligny
Exercice 2021

CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES

ANNEXE XVII

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Commentaires
11	SECURITE PUBLIQUE	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16'000.00	28'339.10	- 12'339.10	SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC Augmentation des rondes
15	SERVICE DU FEU	36	CHARGES DE TRANSFERT	22'000.00	25'729.00	- 3'729.00	SERVICE DU FEU Interventions du SDIS Nyon-Dôle : -Feu de cheminée
34	SPORTS ET LOISIRS	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	60'350.00	82'730.88	- 22'380.88	1/ PLAGE: -ARROSAGE Entretien annuel -BUVETTE Mesures prises pour éviter les impacts d'oisesaux -PADEL Réparations du local de stockage suite aux dégats liés aux innondations 2/ ZeFARM Création du projet de serre urbaine
34	SPORTS ET LOISIRS	38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	323'266.01	- 323'266.01	Amortissements complémentaires
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	29'500.00	- 29'500.00	Amortissements complémentaires
73	GESTION DES DECHETS	30	CHARGES DE PERSONNEL	-	6'012.50	- 6'012.50	GESTION DE LA DECHETTERIE Prestations soumises aux charges sociales dont l'AVS
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	13'100.00	13'822.95	- 722.95	CIMETIERE Numérisation du plan
81	AGRICULTURE	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	200.00	834.90	- 634.90	ARBORICULTURE Entretien des poiriers
81	AGRICULTURE	36	CHARGES DE TRANSFERT	3'500.00	4'800.00	- 1'300.00	RESEAU AGRO-ECOLOGIQUE Soutien au réseau par la conception de panneaux d'information
89	AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'000.00	1'961.95	- 961.95	CONGELATEUR COMMUNAL Changement des cylindres
91	IMPOTS	36	CHARGES DE TRANSFERT	67'500.00	80'707.05	- 13'207.05	FISCALITE Frais de perception basés sur la perception du revenu fiscal
92	CONVENTIONS FISCALES	36	CHARGES DE TRANSFERT	6'000.00	6'205.00	- 205.00	COMMUNES FRONTALIERES Compensation basée sur le volume d'impôt à la source
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DE	34	CHARGES FINANCIÈRES	592'270.00	667'162.42	- 74'892.42	1/ IMMEUBLES DES GRANDS-CHÊNES Gratuité des loyers / Entretien des appartements et des locaux 2/ CAD DES GRANDS-CHÊNES Système de décendrage / Réparation des tubes solaires / Ramonage 3/ IMMEUBLES ROUTE DE CELIGNY 39/41 Peinture effectuée en 2019
			DEPASSEMENTS A VOTER			- 489'151.76	